

---

---

# MÉMORIAL

DES

## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

---

---

Quarante-quatrième séance – Mercredi 7 mars 2018, à 20 h 30

**Présidence de M. Jean-Charles Lathion, président**

La séance est ouverte à 20 h 30 dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *M. Guillaume Barazzone*, conseiller administratif, *M<sup>me</sup> Sophie Courvoisier*, *MM. Guy Dossan*, *Adrien Genecand*, *Ahmed Jama*, *Claude Jeanneret* et *M<sup>me</sup> Helena Rigotti*.

Assistent à la séance: *M. Rémy Pagani*, maire, *M<sup>me</sup> Sandrine Salerno*, vice-présidente, *M<sup>me</sup> Esther Alder* et *M. Sami Kanaan*, conseillers administratifs.

### CONVOCATION

Par lettre du 22 février 2018, le Conseil municipal est convoqué dans la salle du Grand Conseil pour mardi 6 mars et mercredi 7 mars 2018, à 17 h et 20 h 30.

## 1. Exhortation.

**Le président.** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, prenons la résolution de remplir consciencieusement notre mandat et de faire servir nos travaux au bien de la Cité qui nous a confié ses destinées.

## 2. Communications du Conseil administratif.

Néant.

## 3. Communications du bureau du Conseil municipal.

Néant.

## 4. Questions orales.

**M. Sami Kanaan, conseiller administratif.** Je donne des réponses ou compléments à des questions orales qui m'ont été posées hier. Elle n'est pas là, vous lui transmettez, Monsieur le président, mais M<sup>me</sup> Arlotti demandait quel était le pourcentage de subventions culturelles attribuées à des femmes. Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire hier, nous n'avons pas de statistiques détaillées en matière de subventions culturelles parce que c'est beaucoup plus complexe que dans le sport. Vous avez par exemple des projets collectifs avec une responsable féminine, des comédiens masculins et ainsi de suite. Si on veut faire une étude, il faudrait lancer un mandat, ce qui occasionnerait des frais. Cela étant, nous portons une attention très soutenue à cette question.

Nos propres commissions de préavis, celles où les experts préavisent les projets ou les nominations, sont paritaires. Nous faisons également attention aux propositions artistiques qui émanent de femmes ou de groupes de femmes. J'aimerais plus particulièrement saluer à cet égard le festival Les Créatives, qui a évolué en posant vraiment au centre de ses activités les artistes féminines et

l'enjeu plus large de la place des femmes dans la vie artistique. Il l'a fait avec beaucoup de succès, à la fois avec des spectacles et des débats. Nous sommes d'ailleurs en train de discuter avec Les Créatives pour faire une étude plus approfondie de la question.

Nous suivons aussi les artistes qui sortent des filières de formation. Les femmes y sont bien représentées, et le but est de pouvoir ensuite offrir des possibilités de travailler concrètement. Dans le domaine des institutions, car c'est quand même là que les gens prennent les décisions qui ont beaucoup d'impact, les femmes sont très bien représentées dans les domaines théâtre et danse. Si je devais décerner un mauvais carnet, je le ferais très honnêtement pour l'art contemporain et la musique.

S'agissant des grandes institutions culturelles de mon département – j'ai fait le calcul –, si on prend les cinq musées et les deux bibliothèques, c'est la parité, car il y a sept femmes et sept hommes dans les tandems de direction. La direction de mon département comporte une majorité de cadres féminines, et j'aimerais surtout attirer l'attention sur les nominations récentes. Nous avons pu rétablir un équilibre décent, car dans les domaines du théâtre, de la comédie, si on regarde ce qui se passe au Grütli, au Théâtre Saint-Gervais et ainsi de suite, nous avons beaucoup plus de femmes nommées que d'hommes à la direction de ces institutions, et c'est une bonne chose.

Je profite de l'occasion pour terminer sur la Semaine de l'égalité. Avec ma collègue Sandrine Salerno, nous inaugurerons demain aux bibliothèques municipales la semaine annuelle de l'égalité, conjointement avec le Service Agenda 21 – Ville durable sur l'enjeu du vêtement comme facteur de genre et de discrimination. Nous inaugurerons cet événement demain à partir de 19 h à la Bibliothèque de la Cité. Vous êtes évidemment les bienvenus.

M. Madani a posé une question sur la piscine de Varembe. Effectivement, le tourniquet était en panne. Nous avons un contrat de maintenance de 2008, Monsieur Madani, avec l'entreprise française qui a installé le système, c'est un fait. C'est un vieux contrat, ils sont censés faire de la prévention en amont, vérifier le système et intervenir en cas de soucis. Effectivement, ils ont tardé à intervenir; ils n'ont pas respecté les clauses du contrat qui les obligent à intervenir dans la journée ou le lendemain au plus tard. C'est effectivement une entreprise basée à Lyon et à Poitiers. Nous allons de toute façon devoir remettre en question ce contrat, car le système technique est obsolète. Nous l'avons déjà fait au parking des Vernets grâce à l'acceptation de la proposition PR-1146 par votre Conseil municipal, et nous le ferons aussi à Varembe. Nous allons changer ce contrat et j'espère que nous trouverons des compétences plus proches d'ici.

**M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, conseillère administrative.** Plusieurs questions m'ont été adressées hier. Celle de M. Schnebli était en lien avec le budget; j'y répondrai lorsqu'on traitera les urgences. Concernant l'Hôtel Métropole, M. Spuhler se demandait en définitive, puisqu'il n'y avait pas d'obligation légale à faire un marché public, pourquoi nous avons tout de même lancé un appel d'offres qui y ressemble furieusement. C'est vrai, nous n'avons pas cette obligation, car il s'agit d'un placement financier. Nous aurions pu décider du repreneur de manière tout à fait libre.

J'ai tout de même souhaité une procédure qui s'apparente à un marché public; au moins c'est clair, c'est transparent, ça permet de rendre compte de la décision en l'objectivant avec des critères, puisque la procédure a permis de constituer un jury de spécialistes de l'hôtellerie. Cela permet aussi au Conseil administratif d'avoir à la fin un choix éclairé fait par des professionnels et qui ne soit pas uniquement le choix du Conseil administratif, même si ce dernier aurait tout à fait pu se passer de tout ce processus.

J'ai dit aussi, je le redis ce soir que, lorsque nous aurons signé le contrat de gestion, nous donnerons accès à l'ensemble des documents, notamment aux commissaires des finances, puisque ce sont quand même ceux qui ont le plus travaillé avec moi ou questionné, challengé ma position en commission des finances. Chacun pourra comme ça, de manière tout à fait transparente, se faire un avis objectif, pertinent sur la démarche qui a été menée.

Il y avait également une question de M<sup>me</sup> Beaud relative au recrutement des stagiaires en Ville de Genève et aux critères de sélection. Nous avons, Madame, deux types de stagiaires. Nous avons d'abord des stages non rémunérés à très courte durée. Ils durent en principe un à cinq jours au maximum. Ce sont des stages d'immersion qui sont souvent destinés à des publics en décrochement scolaire afin de les familiariser avec un environnement de travail, avec les divers métiers de la Ville de Genève, les exigences qui sont posées. Ce n'est rien d'autre que de la sensibilisation, on est bien d'accord. Comment ces stagiaires-là sont-ils sélectionnés? Ils arrivent souvent par les écoles et notamment par la filière... (*M<sup>me</sup> Salerno regarde ses notes.*) Elle a une nouvelle dénomination, elle s'appelle maintenant Acces II. Anciennement c'était les classes d'élèves non francophones. C'est typiquement ce genre de public qui est accueilli pour ces stages d'immersion.

Nous avons d'autres stages, qui sont de vrais stages liés à un cursus scolaire où ils sont obligatoires, par exemple un cursus de formation, y compris universitaire, avec un contrat-cadre. Je pense qu'il est disponible sur le site internet; en tout cas, il l'est sur le site intranet de la Ville de Genève, j'en suis sûre. Il a été négocié avec les partenaires sociaux, notamment quant aux conditions de rémunération, puisque ces stages durent en principe six mois. S'ils sont plus longs dans le cursus scolaire, on peut parfois déroger.

Les jeunes envoient leur CV. La Direction des ressources humaines (DRH) a fait au préalable une enquête des besoins. Elle dispose pour une année de la somme de 400 000 francs, qu'elle va répartir dans les services selon leurs besoins. Elle accueille les dossiers, rencontre les jeunes, mais ce sont les services qui décident, pas la DRH. C'est un processus centralisé au niveau financier mais pas au niveau des choix. C'est un peu comme les apprentis, c'est toujours fait en lien soit avec l'institution formatrice, soit avec l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC), si les jeunes sont déjà dans des formations de type école et entreprise.

La dernière question m'a été posée par M<sup>me</sup> Chaker Mangeat sur le congé paternité. Elle aurait même pu, dans sa prise de position lyrique, parler du congé parental, puisque nous proposons en Ville de Genève à la fois un congé paternité de quatre semaines qui n'est pas une option puisqu'il est pris par les collaborateurs, et un congé parental. Ce dernier n'est par contre pas rémunéré. Quand vous souhaitez le prendre, vous ne recevez pas votre salaire en même temps.

J'ai envie de résumer ainsi la démarche de la Ville: à l'époque, lorsque nous avons renégocié le statut, nous voulions d'une part être modernes, car je pense que c'est complètement archaïque au XXI<sup>e</sup> siècle de refuser aux pères un moment avec l'enfant qui vient de naître. Nous voulions, d'autre part, être en phase avec les demandes de nos collaborateurs, car une bonne partie des pères aujourd'hui, et c'est tant mieux, ont envie de passer du temps chez eux dans les premiers jours de vie de l'enfant. Il s'agissait donc aussi de se mettre en syntonie avec cette demande. Elle se résume en une phrase toute simple, très pragmatique: quand on veut, on peut. Donc si un jour quelqu'un dans la Berne fédérale, ou même ailleurs, est intéressé à proposer ce congé paternité de quatre semaines, c'est volontiers...

Il n'a rien de révolutionnaire, et je pense vraiment que c'était le sens de votre question, Madame. Je vous en remercie parce qu'on promeut une politique de la famille lorsqu'on promeut un temps partagé auprès des enfants et que l'on donne dès le départ la possibilité aux pères de s'engager. Je vous remercie de votre question, Madame.

**5. Rapport de la commission des travaux et des constructions chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif du 6 septembre 2017 en vue de l'ouverture d'un crédit de 2 246 500 francs destiné aux travaux de rénovation de la passerelle de l'Île reliant le quai de la Poste et la place de l'Île (PR-1254 A)<sup>1</sup>.**

*Suite du premier débat*

**M. Rémy Pagani, maire.** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, on a posé des questions de forme sur cette problématique, et notamment sur la sécurité; je tiens donc, avant de poursuivre ce débat, à vous rappeler que j'ai déposé cette proposition PR-1254, dans laquelle il est dit qu'«une vérification statique approfondie conclut que plusieurs éléments vitaux pour la sécurité structurale et la stabilité sont endommagés». (*Brouhaha.*)

A ce titre, on m'a dit il y a bientôt une année que je devais immédiatement faire en sorte, mais je vois que personne n'écoute... d'immobiliser la moitié de la passerelle avec des barrières Vauban pour éviter que 20 ou 30 personnes ne s'y retrouvent en même temps. J'ai refusé cette proposition en essayant de faire activer les opérations afin de vous proposer rapidement un projet. J'ai été informé au début de l'année 2017 des problèmes structurels de cette passerelle et le 6 septembre 2017 j'ai déposé cette proposition. Nous avons discuté avec la Commission des monuments, de la nature et des sites, nous sommes encore en train de le faire. Vous avez soulevé un vrai problème, c'est la question de la mobilité.

Le risque, si vous me renvoyez le bébé si j'ose dire, c'est de perdre encore quasiment une année en ayant une interdiction d'accès sur la moitié de cette passerelle, avec les problèmes de sécurité que cela suppose. Si, en revanche, on renvoie cet objet à la commission des travaux et des constructions, c'est ma demande, on gagnera en tout cas six mois parce que je reviendrai vous présenter un projet conforme aux questions que vous avez soulevées à raison sur la problématique de la mobilité. (*Brouhaha.*) Je vous demande donc de faire en sorte qu'un deuxième secteur de notre ville ne soit pas obstrué par des Vauban, comme c'est déjà le cas au quai des Bergues, et d'activer la manœuvre en renvoyant – mais il y en a peu qui m'écoutent... – cet objet à la commission des travaux et des constructions. Je reviendrai avec un projet ficelé pour vous proposer, sur la base de la discussion, des mesures immédiates à prendre, car je veux gagner du temps. Je vous rappelle d'ailleurs que les personnes à mobilité réduite (PMR) ne peuvent déjà pas emprunter cette passerelle depuis sa création. Il serait peut-être temps de leur donner cette possibilité le plus rapidement possible.

---

<sup>1</sup> Rapport, 5816.

Proposition: rénovation de la passerelle de l'Ile  
reliant le quai de la Poste et la place de l'Ile

**Le président.** Je vous rappelle que la liste était close. J'ai sur ma liste MM. Laurent Leisi, Olivier Gurtner et Pierre Scherb. Monsieur Leisi, vous avez la parole.

**M. Laurent Leisi** (MCG). Excusez-moi, Monsieur le président, je suis à vous... J'ai bu un petit verre à la santé des femmes ce soir, je n'étais pas trop concentré... (*Rires.*)

Effectivement, nous sommes toujours sur cette passerelle. Je ne vais peut-être pas revenir *ad aeternam* sur tout ce qui a été dit par mes préopinants, car j'abonde largement dans le sens des propos émis, en particulier ceux de M<sup>me</sup> de Chastonay. (*Brouhaha.*) Effectivement, une passerelle à 2 millions de francs sans aucune possibilité d'accès pour les PMR... Il y a de quoi être perturbé et un peu choqué par le projet proposé par le magistrat. Il nous explique finalement qu'il n'y a pas de problème pour une PMR de faire 55 m d'un côté, 30 m sur le pont, revenir sur 100 m. Personnellement, je trouve la chose... (*Brouhaha.*)

**Le président.** S'il vous plaît, Monsieur Pagani... (*Remarque de M. Leisi.*) Monsieur Leisi, un instant... Il y a trop de bruit! Monsieur Kanaan, Monsieur de Kalbermatten, est-ce que je peux vous demander de rejoindre la salle des pas perdus pour votre caucus? Monsieur Touma, vous avez aussi la salle Nicolas-Bogueret... (*Ndlr: l'adjoint à la cheffe du Service du Conseil municipal.*) Autant de moyens qui sont mis à votre disposition... Nous pouvons écouter M. Leisi.

*M. Laurent Leisi.* Merci, Monsieur le président. J'abondais effectivement dans le sens des propos de ma préopinante M<sup>me</sup> de Chastonay. Moi, je suis désolé, mais quand M. Pagani vient nous expliquer que ce n'est pas si grave finalement que des PMR puissent faire 50 à 100 m d'un côté, traverser un pont, revenir sur des pavés, je trouve ça un peu indécent. Je ne vais pas revenir sur tous les propos qui ont été émis dans cette enceinte, mais je trouve choquant qu'on nous propose de dépenser 2 millions de francs pour un projet qui a été bâclé, qui nous est renvoyé sans la moindre mesure pour garantir l'accès des PMR. Fondamentalement donc, nous ne renverrons pas cet objet en commission, non; nous le renverrons à son envoyeur parce que c'est là qu'il doit être. Que ce dernier revienne vers nous avec un dossier cohérent qui tienne la route! Nous voulons qu'il nous ramène quelque chose de cohérent, car à notre époque contemporaine le droit des PMR doit être garanti. Voilà, je vous remercie.

**Le président.** Nous avons une motion d'ordre du Parti démocrate-chrétien qui demande la réouverture du débat.

SÉANCE DU 7 MARS 2018 (soir)  
Proposition: rénovation de la passerelle de l'Île  
reliant le quai de la Poste et la place de l'Île

*Des voix.* Non, ça suffit!

**Le président.** J'attends que tout le monde soit là... Je vous rappelle que nous envisagions également de traiter les urgences ce soir... Monsieur de Kalbermatten, vous vouliez vous exprimer à ce propos?

**M. Alain de Kalbermatten (DC).** Merci, Monsieur le président. Vous avez pris la décision de clore la liste. Cela étant, comme il y a visiblement des éléments nouveaux, avec la proposition de M. le maire, il me semblait juste pour tous que nous puissions nous exprimer à nouveau sur ces nouveaux éléments. Je me suis donc permis de proposer... (*Exclamation de M. Sormanni.*) Merci, Monsieur Sormanni, pour votre son guttural, mais il serait peut-être bon de débattre en toute liberté sur le sujet.

**Le président.** On a compris...

*Mise aux voix, la motion d'ordre est refusée par 37 non contre 29 oui.*

**M. Olivier Gurtner (S).** Très brièvement, deux choses... Premier point, le Parti socialiste acceptera le renvoi de cet objet en commission des travaux et des constructions. Deuxième point – je voulais être bref, malheureusement tant pis... – je suis un peu surpris, Monsieur le président, que vous repreniez un des membres du Service du Conseil municipal devant tout le monde. A mon avis, en tant que président, vous devez être solidaire de votre service, qui vous soutient et qui vous appuie. Ça paraîtrait peut-être plus à propos et plus justifié à l'avenir de faire un commentaire en aparté.

**Le président.** Tous vos conseils me vont droit au cœur... Je passe la parole à M. Pierre Scherb.

**M. Pierre Scherb (UDC).** Merci, Monsieur le président. L'Union démocratique du centre est le seul parti qui se soit abstenu en commission. Pourquoi? Est-ce que nous sommes contre les PMR, les personnes handicapées, les personnes âgées, les seniors? Bien sûr que non! Tout au contraire, l'Union démocratique du centre s'est toujours fait fort de s'engager pour ces personnes. Mais contrairement

## Motion et résolution: réactualisation du projet de budget 2018

à tous les autres partis, nous pensons qu'il aurait été préférable que la commission embrasse les problèmes qui ont été évoqués et qu'elle convoque elle-même des associations pour les entendre et leur permettre de donner leur avis sur cet objet. Je ne prends donc pas la parole pour exprimer notre opposition à ce projet. Tout au contraire, il nous a plu. Nous aurions pu le voter si nous avions su qu'il avait l'accord des PMR. Maintenant, nous sommes face à cette proposition de M. le maire. Bien sûr, notre position n'a pas changé, nous soutiendrons donc cette demande de renvoi à la commission des travaux et des constructions.

*Deuxième débat*

Mis aux voix, le renvoi du rapport PR-1254 A à la commission des travaux et des constructions est accepté par 50 oui contre 17 non.

**Le président.** Nous passons aux urgences... Le bureau a décidé de lier les motion et résolution M-1335 et R-220, puisqu'il s'agit du même sujet.

**6.a) Motion du 6 mars 2018 de M<sup>me</sup> et MM. Simon Brandt, Patricia Richard, Rémy Burri, Alain de Kalbermatten, Daniel Sormanni, Pierre Scherb et Eric Bertinat: «Demande de réactualisation du projet de budget 2018» (M-1335)<sup>1</sup>.**

*PROJET DE MOTION*

Considérant:

- le retard pris dans le vote du budget 2018 suite aux zones d'ombre qui entourent celui-ci;
- que le Conseil administratif persiste dans son refus d'avoir la moindre discussion avec le Conseil municipal pour négocier et trouver une majorité politique;
- le désintérêt total de la conseillère administrative en charge des finances alors même que son premier devoir est de trouver une majorité politique permettant de doter la municipalité d'un budget;
- le récent vote du Grand Conseil sur la taxation du domaine public qui va priver la Ville de Genève de plusieurs millions de francs de recettes;

---

<sup>1</sup> Annoncée et motion d'ordonnancement, 5602.

## Motion et résolution: réactualisation du projet de budget 2018

- le cri d’alarme du Grand Théâtre sur sa situation financière et l’absence de propositions concrètes du Conseil administratif pour trouver une solution;
- le maintien de 8,5 millions de francs de recettes dues aux horodateurs malgré le fait que la situation juridique est peu claire et que le Grand Conseil a validé l’intégration de ce montant dans le budget cantonal pour l’année 2018;
- que le Conseil administratif est le seul à avoir la vision d’ensemble lui permettant d’observer des mesures d’économies demandées par le Conseil municipal;
- que l’excédent budgétaire de 261 000 francs ne permet aucune marge de manœuvre à l’exécutif pour absorber de nouvelles dépenses ou d’éventuelles pertes de recettes,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de procéder à une réactualisation du budget 2018 actuellement en commission des finances comportant les éléments suivants:

- l’ajout de 2,4 millions de francs d’économies budgétaires refusées par la population lors de la votation du 4 mars 2018 afin que ce vote populaire serve tout de même à quelque chose;
- une augmentation de la subvention au Grand Théâtre de Genève afin qu’il couvre ses besoins financiers actuels (refus de la subvention cantonale et frais engendrés par le retard du chantier);
- l’équilibre budgétaire ainsi que la garantie que le Conseil d’Etat n’invalidera pas les 8,5 millions de francs de recettes des horodateurs si l’excédent est inférieur à cette somme.

**6.b) Résolution du 6 mars 2018 de M<sup>mes</sup> et MM. Maria Pérez, Tobias Schnebli, Hélène Ecuyer, Morten Gisselbaek, Brigitte Studer, Annick Ecuyer, Gazi Sahin et Ariane Arlotti: «Pour un processus budgétaire transparent et l’application de la volonté populaire» (R-220)<sup>1</sup>.**

*PROJET DE RÉOLUTION*

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de réactualiser le projet de budget 2018 dans le respect de la volonté populaire qui s’est exprimée dans les urnes le 4 mars 2018, en tenant compte des dernières prévisions de recettes fiscales.

---

<sup>1</sup> Annoncée et motion d’ordonnancement, 5606.

*Préconsultation*

**M. Rémy Burri** (LR). Nous avons donc vécu ce week-end un nouvel épisode du «non-budget de la Ville de Genève». Pour la petite histoire, je vous rappelle qu'au mois de septembre l'année passée nous avons reçu une première version du budget qui incluait un déficit d'une vingtaine de millions de francs. Très intelligemment, la majorité de ce plénum avait refusé d'entrer en matière, même d'en parler, et avait renvoyé sa copie à M<sup>me</sup> Salerno en la priant de revenir avec un budget équilibré. Elle a réussi à le faire dans une deuxième version, qui nous est parvenue au mois de novembre et sur laquelle nous avions accepté d'entrer en matière et de discuter. Cette version-là du budget 2018 n'avait d'ailleurs pas été votée en 2017 comme elle aurait dû l'être; elle a été «temporisée» entre guillemets, car elle est traitée actuellement à la commission des finances. Elle en est vraisemblablement à bout touchant.

Il y a néanmoins un nouvel épisode à la suite de la votation de ce week-end, étant donné que la population de la ville de Genève – tout le monde l'aura compris – a décidé de maintenir les coupes équivalentes à environ 2,5 millions de francs, que nous avons proposées dans le dernier budget. Nous avons déjà compris que M<sup>me</sup> Salerno considère qu'il n'y a quasiment pas eu de votation puisqu'elle est partie du principe qu'elle accepterait qu'il y ait un déficit dans son budget. Nous pensons, au Parti libéral-radical, que ce n'est pas admissible. On ne peut pas ne pas tenir compte de cette décision populaire, même si celle-ci ne nous plaît fondamentalement pas.

On a compris que cette décision populaire était surtout une réaction qui reflétait la volonté d'une majorité de la population de préserver les aspects culturels. Une majorité semble avoir interprété nos velléités d'économies budgétaires en Ville de Genève comme une sanction et des coupes à la culture. Oui, on peut le prendre comme ça. Je crois cependant qu'il faut d'abord et surtout le comprendre comme une volonté du groupe libéral-radical de la Ville d'avoir un budget équilibré et d'anticiper potentiellement des diminutions de revenus pour la Ville de Genève, puisqu'elles semblent quand même largement annoncées et prévisibles dans tout ce que l'on peut entendre.

Nous proposons donc aujourd'hui, à la suite de cette votation, de demander à M<sup>me</sup> Salerno de nous proposer une troisième version du projet de budget qui tiendra compte d'un certain nombre de nouveaux éléments portés à notre connaissance depuis que nous travaillons sur ce budget. Le premier, ce sont les 8,5 millions de francs miraculeux de bénéfices ou de recettes générées par la perception du Service des contraventions. C'est ce montant qui permet d'avoir un budget équilibré et qui, curieusement, figure aussi dans le budget du Canton. Alors ce serait quand même pas mal que l'on puisse se mettre d'accord pour savoir qui a droit à ces 8,5 millions... Car si d'aventure le droit ou je ne sais qui,

ou même une médiation venait à prouver que ces 8,5 millions doivent bien rester dans la poche du Canton ou, à l'inverse, dans celle de la Ville, il y a de toute façon bien quelqu'un qui aura tort dans cette histoire, à moins que vous vous mettiez d'accord d'emblée pour couper la poire en deux, Mesdames et Messieurs. A ce moment-là il nous manquerait quand même 4 millions de francs.

Entre-temps, nous avons vu également la cacade qu'il y avait sur le chantier de rénovation du Grand Théâtre. Là on a besoin de 5 millions, de 5 millions pour la culture, Mesdames et Messieurs! Je suis donc étonné de voir ceux qui ont soutenu la culture ce week-end refuser d'entrer en matière pour réinjecter ces 5 millions pour la culture. Ce besoin apparaît à la suite du vote négatif ou du refus du Grand Conseil d'octroyer la subvention de 3 millions qui a été promise au Grand Théâtre. Je pense que si le Grand Théâtre ne la reçoit pas, il faudra bien que nous, Ville de Genève, prenions cette somme en charge comme nous l'avons fait jusqu'à aujourd'hui. Et il y a aussi les 2 ou 2,5 millions – je ne sais plus trop – nécessaires à la programmation du Grand Théâtre, étant donné les retards dans les travaux. C'est ce qui fait qu'il manque aujourd'hui grosso modo 5 millions au Grand Théâtre.

C'est une nécessité de plus de retravailler ce budget plutôt que de le laisser tel qu'il est actuellement en commission. Il s'agit bien de l'amender afin qu'il puisse être proche de la réalité et tenir compte de ces évolutions. Je peux bien entendre, vous transmettez, Monsieur le président, que M<sup>me</sup> Salerno nous a renvoyé une version à un temps T alors qu'un certain nombre d'éléments lui échappaient. Cela étant, étant donné le temps écoulé et les nouvelles données que nous avons aujourd'hui sur ce budget, ce serait la moindre des choses de prendre la peine de l'actualiser, non pas seulement avec les ajouts qui le péjorent mais aussi, pourquoi pas, potentiellement avec les recettes fiscales dont vous auriez été informée, Madame, et qui permettraient de représenter un budget réaliste. C'est pourquoi le Parti libéral-radical vous a proposé ce projet de motion. (*Remarque de M. de Kalbermatten.*) Le Parti libéral-radical et le Parti démocrate-chrétien... Merci, Monsieur de Kalbermatten... Le Parti libéral-radical vous remercie d'avance d'y donner une bonne suite.

**Le président.** Merci, Monsieur le conseiller municipal. La parole est à M<sup>me</sup> Maria Pérez, afin qu'elle puisse défendre sa résolution.

**M<sup>me</sup> Maria Pérez (EàG).** Merci, Monsieur le président. Nous présentons une résolution demandant au Conseil administratif de réactualiser, mais sous un autre angle, le projet de budget étudié actuellement en commission. J'aimerais dire tout d'abord que nous sommes satisfaits à Ensemble à gauche du résultat des votations

## Motion et résolution: réactualisation du projet de budget 2018

de ce week-end. Il est en absolue cohérence avec la ligne que nous avons tenue sur tout le processus de budget 2017 et qui nous a amenés à nous opposer à la fois aux coupes du Conseil administratif et à celles qui émanaient de la droite élargie.

Nous nous sommes opposés à ces coupes parce qu'à notre sens il n'y avait aucun besoin de les faire, puisque la santé de la Ville de Genève est florissante depuis dix ans. Depuis dix ans, les comptes de la Ville de Genève sont excédentaires. Je pense qu'on a dû rembourser la dette à hauteur de plus de 500 millions de francs. Cela étant, nous estimons que le Conseil administratif, lorsqu'il est arrivé en 2017 avec des coupes à hauteur de 3,9 millions, était déjà en violation de la volonté populaire qui s'était exprimée dans les urnes en juin 2016. Nous sommes donc extrêmement satisfaits du résultat de ce dimanche par lequel la population réitère sa volonté qu'il n'y ait pas de coupes.

Le message n'est en effet pas simplement, comme le dit M. Burri, que la population ne veut pas qu'on coupe à la culture, à la solidarité internationale et dans certaines politiques publiques, en d'autres termes qu'on coupe uniquement dans le champ des votations de ce dimanche mais qu'elle serait d'accord qu'on coupe dans d'autres champs. Nous pensons au contraire que, depuis 2016, la voix de la population s'est exprimée à 60% pour dire qu'il ne faut pas couper, qu'il n'y a pas besoin de couper, puisque la Ville de Genève engrange des bonis année après année.

Nous nous tournons donc vers le Conseil administratif, et je m'adresserai par votre entremise à M<sup>me</sup> Salerno, Monsieur le président, pour lui demander de faire preuve je suis presque tentée de dire d'un peu d'imagination. Il est vrai que la comptabilité n'est pas quelque chose de très fantaisiste, cela étant, il y a une certaine marge de manœuvre. Alors nous appelons M<sup>me</sup> Salerno à utiliser les instruments à sa disposition pour présenter un budget équilibré, car il n'y a aucune raison de présenter un budget déséquilibré. Le département de M<sup>me</sup> Salerno dispose en effet de tous les instruments pour présenter des estimations de rentrées, qu'elles soient fiscales ou comptables, pour proposer un budget équilibré.

Je suis désolée, en 2016, on a coupé dans le budget... On nous a dit qu'on aurait des pertes fiscales faramineuses mais on a quand même présenté 32 millions de bénéfices! Je pourrais nommer tous les bonis qu'on engrange depuis dix ans... M<sup>me</sup> Salerno connaît d'ailleurs les chiffres mieux que nous. Alors il faut arrêter de nous dire que les comptes sont déficitaires et qu'il faut couper! Il n'y a pas besoin de couper. Nous avons dans notre Ville les moyens de mener toutes les politiques publiques en faveur de la population. La population s'est exprimée, nous invitons donc aujourd'hui M<sup>me</sup> Salerno à revenir nous présenter un budget qui reflète la réalité comptable. C'est un exercice – nous pouvons le dire à Ensemble à gauche – qu'elle n'a jamais vraiment exécuté. Or, je suis désolée, un exercice budgétaire ne se fait pas juste sur une année! Il se fait sur quatre,

cinq, sept ans. Quand on voit toutes les recettes engrangées d'année en année, quand on a les comptes sous les yeux, je suis désolée, on a les instruments à disposition pour établir un projet de budget pour l'année suivante qui soit un peu plus à l'équilibre et réaliste que ce qu'on nous présente d'année en année. Mon camarade Tobias Schnebli vous présentera un amendement visant simplement à demander à M<sup>me</sup> Salerno d'élargir le spectre des recherches de recettes potentielles. Nous pensons que c'est à sa portée. Nous pensons qu'elle a les chiffres à disposition. Il faut réactualiser le projet de budget 2018, mais il n'y a aucunement besoin de présenter un projet déficitaire.

Nous pensons et nous le savons – nous le savons tous dans cette enceinte – que nous aurons des comptes 2017 excédentaires. Il y aura peut-être effectivement un tassement des recettes fiscales des personnes physiques, mais nous savons tous ici que nous aurons un boni. Alors il faut arrêter! Il faut arrêter dans cette enceinte de brandir ce chiffon rouge au-devant de la population. Il faut simplement s'appliquer à respecter la volonté populaire, car la volonté populaire dit qu'il n'y a pas besoin de faire de coupes budgétaires. Je vous remercie.

**Mise aux voix, l'entrée en matière sur la motion est acceptée par 36 oui contre 25 non (10 abstentions).**

*Mise aux voix, l'entrée en matière sur la résolution est refusée par 46 non contre 19 oui (6 abstentions).*

**Le président.** Nous poursuivons la préconsultation sur la motion. Je donne la parole à M<sup>me</sup> Sandrine Salerno.

**M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, conseillère administrative.** Si j'ai bien compris, Monsieur le président, il reste le projet de motion du Parti libéral-radical; par contre, le texte d'Ensemble à gauche, poubelle! C'est ça?

**Le président.** Oui, la résolution a été refusée et nous ne traitons que la motion.

*M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, conseillère administrative.* Très bien... Alors, je m'exprimerai uniquement sur le texte qui est maintenu, et c'est celui de l'Entente élargie, puisqu'il y a tout le monde.

Ma première remarque portera quand même sur le temps politique lié au budget, j'en parlais hier avec M. de Kalbermatten. Je me permettrai d'insister sur ce point-là. Vous aviez un temps politique pour discuter, étudier et voter le budget

## Motion et résolution: réactualisation du projet de budget 2018

qui commençait à la fin d'août et qui se terminait à la mi-décembre, période à laquelle on votait le budget. On votait oui, on votait non, on coupait, on amendait... Mais on faisait le travail. Vous avez souhaité, utilisant un subterfuge, ne pas prendre de décision concernant le budget pour le renvoyer en commission des finances. Le projet de budget y est maintenant depuis trois mois.

Alors j'ai compris que vous ne vouliez pas sortir le projet de budget avant la votation du 4 mars. La votation du 4 mars n'était pas inutile parce qu'elle donne quand même un signal de la population au Conseil municipal et au Conseil administratif sur ce que souhaite la population sur le budget. Vous avez donc attendu le 4 mars. Vous avez maintenant les résultats, vous avez perdu. Les coupes que vous aviez proposées n'ont pas été soutenues par la population. Ce n'est pas qu'elles n'ont pas été soutenues par la gauche; elles n'ont été soutenues ni par la gauche ni par la droite, puisque, quand on perd à 60% la première fois, à 61% la deuxième, je pense qu'on doit prendre acte du fait que la population arbitre les propositions du Conseil administratif versus celles de la majorité du Conseil municipal et qu'en l'occurrence elle a donné raison au Conseil administratif.

Pour répondre à la première de vos propositions consistant à réintégrer les 2,4 millions d'économies budgétaires bien évidemment d'abord dans les comptes 2017 mais aussi dans le budget 2018, qui n'existe pas, qui est «à l'étude» en commission des finances (*M<sup>me</sup> Salerno mime les guillemets*), à les ajouter en tout cas dans le «poids des douzièmes», je vous rassure, nous le ferons. Mais nous n'avons pas attendu la motion de la droite élargie. Nous avons déjà dit le 20 février que nous le ferions et le Conseil administratif l'a répété le 4 mars. Ça fait donc près de trois semaines que nous disons dans la presse et notamment dans un article qu'avait rédigé M. Armanios du *Courrier* que nous tiendrons bien évidemment compte de la votation et de la volonté populaire et que, si la volonté populaire est de dire non aux coupes, alors le Conseil administratif s'exécutera et remettra l'argent à la fois dans les comptes et dans le poids des douzièmes. C'est le premier point.

Maintenant, le problème que vous avez – et je dis *vous* car en définitive c'est avant tout le problème de celles et ceux, à la fois la droite élargie et Ensemble à gauche si je ne me trompe pas, qui ont décidé de renvoyer le projet de budget à l'étude –, c'est que celui-ci est en commission des finances et que vous ne savez pas tellement quoi en faire. Ce texte, quand je le lis, je le lis vraiment comme ça. Je lis ce projet de motion comme émanant de groupes un peu au désespoir, puisque vous me parlez en définitive de plusieurs sujets, Mesdames et Messieurs.

Il y a la question des horodateurs, avec les 8,5 millions de francs. Vous me dites que c'est dans le budget de M. Dal Busco mais que c'est en même temps dans le budget de M<sup>me</sup> Salerno. Vous vous demandez lequel on va voter. Pour le Parti libéral-radical, c'est un peu une question superfétatoire, Monsieur Burri,

le président vous transmettra. Vous n'avez pas accepté le budget cantonal, donc vous n'avez de toute façon pas voulu non plus des 8,5 millions de M. Dal Busco. Vous devriez donc vous sentir extrêmement libres de les voter dans le budget de la Ville. Et puis, il faut vous convaincre du fait que la Ville a des prétentions légitimes sur cette somme. C'est tout simple... J'ai distribué en commission des finances l'arrêt de la Cour constitutionnelle. Sur 55 pages, il donne raison à la Ville. Il rappelle sur 55 pages que c'est une taxe domaniale, que le produit de la taxe domaniale va aux communes et que, comme elle va aux 44 autres communes, elle doit aller à la Ville.

Vous siégez certes aujourd'hui dans la salle du Grand Conseil, mais vous devriez quand même avoir deux choses à cœur. La première, ce sont les intérêts de celles et ceux qui vous ont permis de vous asseoir sur ces sièges et ce sont les citoyennes et les citoyens de la Ville. La deuxième, c'est le respect d'une décision de justice, car cette décision de justice est limpide. (*Hochements de tête de M. Burri.*) Je vous vois hocher de la tête dans tous les sens... Elle ne vous a peut-être pas convaincue, cela étant, elle a convaincu le Conseil d'Etat, car il n'a pas fait recours contre la décision de la Cour constitutionnelle. Il l'a acceptée. Alors ces 8,5 millions de francs, c'est le premier subterfuge. Mon collègue M. Kanaan abordera la question du Grand Théâtre dans quelques instants, alors j'en viens au dernier point, «la garantie» que le Conseil d'Etat n'invalidera pas justement les 8,5 millions de recettes des horodateurs.

Cette demande est proprement hallucinante, car le Conseil d'Etat valide a posteriori le budget et les comptes de toutes les communes dont ceux de la Ville de Genève. D'ailleurs je le remercie puisque, comme vous ne votez jamais les comptes, c'est le Conseil d'Etat qui les fait entrer en force. Toujours est-il que le Conseil d'Etat donne une position a posteriori; il ne donnera aucune position a priori, car vous ne pouvez pas être juge et partie. C'est vrai que la comptabilité n'est pas un sujet particulièrement exotique ni complètement extravagant, comme le disait votre collègue Maria Pérez. Elle a raison. En même temps, on a un principe: on n'est pas juge et partie. Donc, la détermination du Conseil d'Etat arrivera *in fine* et vous savez d'ores et déjà que le Conseil administratif ne pourra pas remplir la demande que vous lui adressez.

Alors moi, ce que je lis dans votre motion, même si vous aurez certainement une majorité pour l'accepter, c'est qu'en définitive vous êtes aux abois. Vous aviez un moment pour voter le budget, vous ne l'avez pas voté; vous avez décidé de l'étudier. Ça fait près de trois mois que vous l'étudiez dans tous les sens. Vous avez auditionné M. Dal Busco, M. Barthassat et moi-même. Je ne suis pas persuadée que vous soyez beaucoup plus avancés, puisque, ce qu'il vous faut en définitive, c'est de sauter l'obstacle et de dire à la population que vous ne voulez pas de budget pour la Ville de Genève. Vous ne voulez que des douzièmes provisionnels. Alors je pense que vous pouvez assumer cette position; mais ce

## Motion et résolution: réactualisation du projet de budget 2018

serait bien de montrer un peu de courage politique, d'aller jusqu'au bout de la démarche et de dire que vous ne voterez pas ce budget. Pourquoi?

Parce que votre temps se resserre de plus en plus. Nous déposerons les comptes début avril. Que ferez-vous quand vous aurez un budget qui n'est toujours pas voté par le Conseil municipal puisque matériellement vous n'y arrivez pas et qu'en plus vous aurez les comptes sur les tables? C'est bien là le problème! C'est bien pour ça qu'un dispositif légal vous impartit un délai à la mi-décembre pour voter le budget. Car chaque jour vous apprendrez un élément nouveau. Je peux, en effet, venir chaque jour en commission des finances avec un amendement! En définitive, je peux quasiment faire le suivi comptable de la Ville en vous accompagnant au fur et à mesure, en vous expliquant ce qui a changé pour telle rubrique. C'est ce que vous disiez, Monsieur Burri – vous transmettez, Monsieur Lathion –, il y a des changements à la hausse et à la baisse. Mais sur un budget de 1,114 milliard, il y a tous les jours des changements à la hausse et à la baisse!

On ne vous a pas élus pour m'accompagner – quoique ce serait gentil – dans le chemin du suivi financier de la Ville. On vous a notamment élus pour voter le budget. Vous n'avez pas eu le courage de le voter, de faire des choix. Vous avez renvoyé le projet en commission et maintenant vous demandez au Conseil administratif de vous suivre sur les dossiers et de venir chaque semaine. Hier soir, vous avez par exemple accepté, je vous en remercie, les postes destinés au Service d'incendie et de secours, les trois postes de sapeurs-pompier. (*Remarque de M. de Kalbermatten.*) Et sapeuses-pomprières... Merci, Monsieur de Kalbermatten... Eh bien, il va falloir que j'amende le budget parce que ces trois postes étaient inclus dans le budget. Voyez-vous, l'exercice est infini.

En conclusion, je répondrai à un considérant de la motion que je trouve un peu cruel, même si on est en campagne électorale...

**Le président.** Je ne veux pas être cruel, mais vous avez dépassé votre temps de parole, Madame...

*Mme Sandrine Salerno, conseillère administrative.* C'est gentil, alors j'arrête... (*Remarque.*) C'est certainement de bonne guerre... Ce considérant cite le «désintérêt total de la conseillère administrative en charge des finances». Je ne me désintéresse pas du travail que vous faites, je ne me désintéresse pas du budget que vous devriez étudier et voter, mais je ne sais plus comment vous accompagner vers ce chemin, car j'ai l'intime conviction que vous ne voulez pas d'un budget 2018 pour la Ville de Genève. Je vous remercie, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, pour votre indulgence. (*Applaudissements.*)

**Le président.** Merci. Je salue à la tribune notre ancienne collègue, M<sup>me</sup> Charlotte Meierhofer. (*Applaudissements.*) Je passe la parole à M. Sami Kanaan.

**M. Sami Kanaan, conseiller administratif.** Merci, Monsieur le président. Je vous apporte un bref complément concernant le sujet spécifique qui semble vous préoccuper si fortement, et je peux le comprendre. Il s'agit de notre institution, une institution majeure pour le rayonnement culturel de cette cité. Ce sujet occupe beaucoup le Conseil administratif – mon collègue Rémy Pagani, s'agissant du chantier en cours, et moi-même pour tout ce qui touche au sens large au fonctionnement de cette maison, avec la Fondation du Grand Théâtre.

Rémy Pagani peut le redire aujourd'hui si ça vous rassure mais il a déjà eu l'occasion de le dire, le nouveau calendrier de chantier tel qu'il a été annoncé publiquement sera tenu, et le crédit d'investissement couvrant les travaux, y compris le supplément que vous avez eu la bonne idée d'accepter récemment, suffira malgré ce retard. En revanche, ce n'est pas un secret puisque la Fondation du Grand Théâtre a communiqué des chiffres à ce sujet récemment, il est vrai que le retour retardé à la place Neuve et notamment le fait que la saison 2018-2019 sera répartie entre l'Opéra des Nations et la place Neuve génère effectivement un surcoût de dépenses sur cette saison-là. A ce stade, le Grand Théâtre a parlé d'environ 2 millions de francs. Nous sommes en train d'examiner ces chiffres de très près, car ils n'incluent pas tous les éléments. La somme réelle sera probablement un peu supérieure. Dès que les chiffres auront été validés, nous reviendrons vers vous.

Par ailleurs, vous vous inquiétez à juste titre du fait qu'une majorité du Grand Conseil à laquelle appartient d'ailleurs le Parti libéral-radical, fidèle à sa tradition de voter très systématiquement contre tous les crédits culturels au Grand Conseil, a accepté lors du vote du budget cantonal 2018 la suppression de la subvention cantonale au Grand Théâtre de 3 millions de francs. Alors évidemment, je vous comprends, vous êtes fidèles à vos camarades cantonaux! Je ne sais pas si vous dites «camarades», au Parti libéral-radical, je ne crois pas, disons à vos amis du Parti libéral-radical cantonal. Pour les dédouaner, eux qui visiblement prétendent aimer le Grand Théâtre mais qui dès qu'ils peuvent s'en éloignent, vous essayez de faire pardonner ce refus cantonal en rajoutant comme ça des montants pour que la Ville de Genève paie. C'est ce que vous essayez de faire avec le projet de délibération PRD-154 qui est toujours, je crois, à l'ordre du jour de la commission des finances, prévoyant une augmentation de la subvention octroyée au Grand Théâtre.

Or, d'après une lettre signée par le président du Conseil d'Etat, M. Longchamp, et M<sup>me</sup> Emery-Torracinta, les négociations sont suspendues. Elles ne sont pas arrêtées. Je vous rappelle d'ailleurs que la loi sur la répartition des tâches (LRT), qui

## Motion et résolution: réactualisation du projet de budget 2018

a ses qualités et ses défauts, prévoit des tâches exclusives, des tâches conjointes et des tâches complémentaires. Ils n'ont pas décidé que cette tâche-là serait une tâche exclusive de la Ville de Genève. Les discussions sont donc toujours possibles. Nous avons d'ailleurs des signaux qu'ils aimeraient reprendre la négociation. J'essaie depuis janvier d'obtenir une reprise des négociations, puisque, sur le fond, tout le monde est d'accord qu'il faut mener cette discussion jusqu'au bout et que le Grand Théâtre est une institution majeure dont le rayonnement dépasse très largement les frontières de la commune. Les abonnés résidant en Ville de Genève représentent d'ailleurs moins de la moitié des abonnés, c'est connu. Nous avons heureusement un appui précieux des autres communes genevoises, qui nous donnent actuellement 2,5 millions de francs par année. Nous saluons l'appui des communes genevoises, même si elles pourraient en théorie donner un peu plus, étant donné que beaucoup d'abonnés viennent des autres communes genevoises.

Le Canton avait heureusement versé sa contribution en 2015 et en 2016. En 2017, il a versé 3 millions, pas grâce au Parti libéral-radical, d'ailleurs. Au passage, je remercie notamment le Mouvement citoyens genevois cantonal et notamment M. Sormanni, qui s'est beaucoup engagé dans ce dossier, ainsi que le Parti démocrate-chrétien cantonal qui, pour sa part, a été loyal au Grand Conseil avec l'Alternative, à l'institution du Grand Théâtre et qui a fait fi des clivages inutiles entre la Ville de Genève et le Canton que certains veulent construire.

Le Canton a effectivement suspendu sa contribution, mais plein de députés me disent qu'il suffit que nous venions avec un accord raisonnable car ils trouveraient à ce moment-là légitime que les 3 millions qui ont été promis bien avant l'entrée en vigueur de la LRT puissent être rediscutés. (*Ndlr: loi sur la répartition des tâches entre les communes et le canton en matière de culture (2<sup>e</sup> train) (LRT-2).*) Donc les négociations continuent.

Je comprends très bien, Monsieur Burri, la stratégie du Parti libéral-radical municipal, qui veut à tout prix mettre de l'argent maintenant, c'est de dédouaner le Parti libéral-radical cantonal et faire croire que le problème est réglé. Mais c'est une manière très peu responsable d'aborder à la fois l'enjeu du Grand Théâtre et la situation générale de la Ville de Genève. C'est une façon de saboter une négociation pourtant essentielle avant tout pour l'avenir du Grand Théâtre. Je trouve dommage que vous preniez le Grand Théâtre en otage dans cette approche.

Pour terminer, comme ça a été dit hier, je viendrai à la commission des finances avec la Fondation du Grand Théâtre le 17 avril vous présenter des chiffres concrets. Nous examinerons à la fois les comptes 2016-2017 que vous venez de renvoyer en commission et le budget de la saison 2017-2018 dont vous saisissez à la prochaine session plénière et qui, je suppose, sera également – en tout cas je le souhaite – renvoyé à la commission des finances.

La saison 2016-2017 se terminera heureusement sur un excédent. Je rends d'ailleurs hommage à la Fondation du Grand Théâtre ainsi qu'à son directeur général, Tobias Richter, et à toutes ses équipes, car cet excédent est avant tout dû à des économies de charges parce qu'ils ont réussi à serrer les boulons. Je tiens cependant à vous dire que les coûts en quelque sorte induits, à savoir la surcharge de travail pour le personnel ainsi que les autres conséquences, ne sont pas forcément appréciables, mais cela peut tenir une saison. Cet excédent arrive évidemment à point nommé et le Grand Théâtre travaille d'arrache-pied pour augmenter également ses recettes privées.

Or, en voulant à tout prix qu'on lui verse les chiffres fantaisistes que vous avez relevés, Monsieur Burri – je ne sais pas d'où vous tenez vos 5 millions... –, vous coupez court aux efforts du Grand Théâtre de trouver des fonds tiers et vous coupez court à une chance de reprendre la négociation avec le Canton. En l'état actuel des choses, on est le 7 mars 2018, le Grand Théâtre n'a pas besoin de 5 millions. On verra ce qu'il en sera pour la saison 2018-2019, dont le budget sera déposé au Conseil administratif vers l'été comme pour chaque budget. Nous vous ferons une information préalable, mais je ne vais pas le faire ici, je vous présenterai les chiffres en détail le 17 avril en commission des finances pour vous prouver qu'il ne manque en tout cas pas 5 millions aujourd'hui, puisque le Grand Théâtre a pris des mesures d'économies et qu'il a des perspectives très sérieuses de trouver d'autres recettes. Par conséquent, n'allez pas le décourager dans sa recherche en le bombardant de chiffres pour dédouaner à la fois vos amis du Canton et les futurs donateurs privés.

En l'état actuel des choses, je vous le dis clairement en tant que magistrat responsable du budget de fonctionnement du Grand Théâtre, il n'y a pas besoin aujourd'hui de bricoler en urgence une augmentation de subvention. Votre seul objectif – et là je suis évidemment ce qu'a dit M<sup>me</sup> Salerno – c'est de bien aggraver encore la facture pour être sûrs que vous ne voterez quand même pas le budget... Alors assumez!

J'aimerais terminer par un autre élément, Monsieur Burri. Nous sommes actuellement en douzièmes provisionnels. Je ne vais pas le faire en détail ici, ce serait trop long, mais je peux vous assurer, documentation à l'appui, que ces fameux douzièmes qui nous donnent effectivement les moyens de l'année passée posent de plus en plus de problèmes de fonctionnement, en tout cas pour mon département, et je sais que c'est aussi le cas pour M<sup>me</sup> Alder et les cinq départements de la Ville de Genève à des degrés divers.

Pour les institutions subventionnées et même pour les institutions du département, ces douzièmes posent de réels problèmes au fur et à mesure qu'ils se prolongent. Vous mettez les prestations en danger, vous mettez le personnel sous pression...

*M. Rémy Burri (LR).* Lesquelles?

*M. Sami Kanaan, conseiller administratif.* Mais parce que les festivals qui ont lieu maintenant ont besoin de leur trésorerie, Monsieur Burri! C'est un exemple.

**Le président.** Restons calmes...

*M. Sami Kanaan, conseiller administratif.* Nous inaugurerons vendredi le Festival du film et forum international sur les droits humains de Genève (FIFDH) en présence du président de la Confédération. Ils ont besoin de leur trésorerie maintenant, pas en octobre ou en novembre. Je ne peux pas appliquer les douzièmes au FIFDH, sinon ils n'ont pas de trésorerie. La vie culturelle et sportive ne fonctionne pas selon le principe des douzièmes, Monsieur Burri. Donc votre choix politique de paralyser cette ville, de prendre en otage sa population, de faire un déni sur deux votes successifs, une première fois le 5 juin 2016 et une seconde le 4 mars 2018, vous appartient; c'est une responsabilité que vous prenez. Simplement, au-delà des enjeux électoraux et partisans, je trouve que c'est irresponsable par rapport à notre personnel, à nos partenaires subventionnés, aux prestations générales à la population de cette ville. Je vous remercie.

**M. Alain de Kalbermatten (DC).** Je crois que le désarroi est plutôt chez vous, chers membres du Conseil administratif, M<sup>me</sup> Salerno en tête... Je pense que vous êtes véritablement incapables de nous fournir un vrai budget sincère qu'il est tout à fait normal de fournir non seulement au Conseil administratif mais aussi à la population. Regardez l'exemple de l'Etat... L'Etat, le Conseil d'Etat en tête, est capable de parler avec les différents blocs qui composent le Grand Conseil, capable de discuter avec ces différentes composantes pour avoir un budget. Cela, le Conseil administratif et M<sup>me</sup> Salerno sont incapables de le faire. Elle reste dans son mutisme, elle reste figée, statique, car le désarroi est chez elle, il faut bien le dire, il n'est pas chez nous. Nous, nous demandons un vrai budget sincère qui reflète ce qui se passe. C'est juste du bon sens que ce soit compris par tous.

Alors la demande est simple... Ecoutez-nous, Madame Sandrine Salerno, chère magistrate. Ecoutez la majorité du Conseil municipal. Il s'agit visiblement d'une grande majorité, puisque Ensemble à gauche est aussi capable de comprendre qu'il faut absolument avoir un budget à l'équilibre, et je suis très heureux qu'Ensemble à gauche arrive à comprendre ce type de choses. (*Commentaires.*) Mais l'objectif est le même, c'est le bien commun! Or, est-ce que

là le but n'est pas de fournir un prétexte politique, dans un cadre politique qui dépasse la commune, dans le cadre bel et bien d'une politique de campagne, comme vous le savez, et qui est vraiment le chantre déployé aujourd'hui par M<sup>me</sup> Sandrine Salerno pour dire que c'est de la faute des autres et qu'elle n'a aucune responsabilité à ce sujet?

Regardez, je le répète, ce qui se fait au niveau de l'Etat. On est capable de parler avec l'autre – il y a des tables rondes, des discussions – et on arrive finalement à sortir un budget pour le bien de tous. Ici, pour les raisons électoralistes que je peux imaginer mais que je trouve déplaisantes, c'est beaucoup plus confortable de rester statique et fière, au prétexte que «je n'ai pas à bouger, j'ai reçu un blanc-seing de la population». Alors que la population n'a jamais dit ça!... On ne parle pas des référendums aujourd'hui! On parle du fait d'avoir une vision juste sur un budget – c'est tout ce que nous demandons. Nous demandons de réactualiser; aujourd'hui, nous n'avons pas de budget. Nous demandons de prendre en compte, certes, ce que le peuple a décidé, mais aussi le déficit à venir du Grand Théâtre qui l'impactera, car il ne faut pas commencer à nous raconter des histoires, ainsi que la question des horodateurs, puisqu'il y a là une vraie question.

Vous dites que le Tribunal a tranché, Madame. Mais alors, pourquoi faites-vous des réunions avec le conseiller d'Etat en charge? Pour trouver un arrangement, pour avancer. Mais vous savez très bien que vous ne toucherez pas ces 8,5 millions! Alors nous vous demandons juste du bon sens – j'utilisais tout à l'heure l'expression «bon sens paysan». Revenons aux réalités! Il ne suffit pas d'avoir des postures politiques! C'est une bonne chose, certes, car on a une échéance importante, mais soyons maintenant concrets, trouvons des solutions, avançons pour le bien-être des Genevois, et soyons surtout sincères avec lui. (*Applaudissements.*)

**Le président.** Mesdames et Messieurs, le conseiller administratif et les conseillers municipaux s'interpellent directement, cela produit certaines émotions... Je vous remercie de vous adresser au président. M. Burri s'est estimé mis en cause. M<sup>me</sup> Salerno estime aussi avoir été interpellée et veut répondre. Je vais donc passer la parole d'abord à M. Burri et, par esprit de justice, je la passerai ensuite à M<sup>me</sup> Salerno. Monsieur Burri, vous avez la parole.

*M. Rémy Burri (LR).* Je renonce, Monsieur le président...

**Le président.** Merci. C'est ce qu'on appelle un beau geste. Madame Salerno...

## Motion et résolution: réactualisation du projet de budget 2018

**M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, conseillère administrative.** Je ne renonce jamais, Monsieur le président... (*Brouhaha et applaudissements.*) A part ça, je ne me sentais pas mise en cause ni mise à mal. Je pense qu'on a le droit dans un débat démocratique, quand on y met les formes, de tout se dire. Je n'ai pas été blessée, je voulais juste prendre la parole parce que je suis en charge des finances et qu'il est sain que je réponde quand on m'interpelle. Vous ne m'avez absolument pas blessée, Monsieur de Kalbermatten. Bien au contraire.

Vous dites – et c'est une nouvelle théorie qui est née dans cette enceinte – qu'il faut un budget de sincérité. Alors je vais vous dire quand même deux choses. Premièrement, si nous faisons des budgets farfelus n'importe quoi n'importe comment jamais ils ne seraient validés par le Conseil d'Etat et la Surveillance des communes. Jamais! Si nous faisons n'importe quoi n'importe comment, jamais la Ville ne serait l'une des collectivités publiques les mieux gérées de Suisse. Je ne sais pas où vous avez trouvé le principe de sincérité comptable, je ne sais pas qui l'a inventé dans cette salle, mais cela n'existe pas. On fait un jour un budget avec les recettes et les charges que l'on estime justes. Je vais vous donner un exemple.

Cela fait trois ans que le Conseil d'Etat se fait voter son budget. Des fois il a quelques difficultés, mais il se le fait voter. Je salue l'exploit. Cela étant, cela fait trois ans qu'il a dans son projet de budget des recettes de dividendes des Services industriels de Genève (SIG), dont il n'a toujours pas vu la couleur puisque le projet est devenu une motion et que celle-ci traîne en Commission de l'énergie. C'est M. Sormanni, qui est à la fois conseiller municipal et député, qui nous apprend à chaque séance où nous en parlons que jamais elle n'en sortira. Donc, le principe de sincérité comptable ou budgétaire, vous l'avez inventé. En théorie économique il n'existe pas. On fait des budgets au plus près des estimations et des informations que nous avons. Je vous assure que si je faisais quelque chose de totalement farfelu et d'indécent, ce serait coupé par la Surveillance des communes ou le Conseil d'Etat. Ça n'a jamais été fait.

Deuxième point, vous dites qu'on est en campagne électorale – j'entends –, que M. Dal Busco arrive à lier la gerbe, qu'il parle avec tout le monde, fait des tables rondes, que c'est un magistrat magnifique – c'est normal, il est du même parti que vous... – et que M<sup>me</sup> Salerno n'arrive pas à le faire en Ville de Genève. La grande différence, c'est la position du Parti démocrate-chrétien, et là je vais lâcher un moment le Parti libéral-radical... Focus sur le Parti démocrate-chrétien...

Le Parti démocrate-chrétien en ville de Genève est un parti institutionnel, car il a un magistrat, M. Barazzone, qui a d'ailleurs soutenu le projet de budget avec ses collègues. Votre rôle de parti institutionnel devrait être le même que celui du Parti socialiste au Grand Conseil. La différence, c'est que le Parti socialiste, bien que minoritaire au Grand Conseil, vote le projet de budget de M. Dal Busco parce

qu'il sait qu'il est un parti institutionnel, qu'il a lui-même une conseillère d'Etat et qu'à un moment donné il faut quand même que l'Etat fonctionne.

Vous, vous êtes majoritaires dans ce Conseil municipal et vous avez un conseiller administratif. Mais jusqu'à présent, vous n'avez jamais assumé votre responsabilité de parti représenté à la tête de la Ville de Genève. Vous vous comportez comme si vous étiez un parti d'opposition. Ne venez donc pas me faire la morale sur ce que M. Dal Busco arrive à faire au Grand Conseil et sur ce que je n'arrive pas à faire dans cette enceinte, car si vous vous comportiez un tant soit peu comme le Parti socialiste se comporte au Grand Conseil alors qu'il est minoritaire, ça fait belle lurette qu'on aurait un budget en Ville.

Dernier point, car vous avez fait une remarque... On fait tous ces erreurs de langage, mais on doit y faire attention. Vous avez dit que M<sup>me</sup> Salerno restait dans son autisme et qu'elle ne venait pas vers vous. Je pense qu'on ne doit pas faire ce genre de formules ici. Je ne vous en tiens pas rigueur, car il y a plein de choses que je n'aurais pas dû dire dans ma vie. Je pense cependant qu'on ne doit plus les entendre dans cette enceinte. (*Applaudissements sur les bancs socialistes.*)

**Le président.** S'il vous plaît, Messieurs les socialistes, on se calme... Voulez-vous que j'interrompe un moment la séance pour qu'on puisse se calmer?

*M. Daniel Sormanni (MCG).* Qu'ils puissent aller boire un verre! (*Rires.*)

**Le président.** Monsieur de Kalbermatten, vous vous êtes senti mis en cause? (*Protestations.*) Je vous passe la parole...

**M. Alain de Kalbermatten (DC).** Merci, Monsieur le président. Je veux tout simplement clarifier une chose avant de reprendre le tour de parole qui me revient après les autres intervenants. Tout d'abord, jamais, pas une seconde de ma vie je n'ai tenu à vous choquer, à vous heurter en quoi que ce soit, Madame Sandrine Salerno, c'est une évidence pour moi. Ce que je désire, c'est exprimer une position. Comme on vous l'a dit, nous sommes les représentants du peuple. Alors j'essaie de vous transmettre le message du représentant du peuple que je suis.

Ensuite, je tiens à insister sur le fait que le mot «autisme» n'a pas été prononcé. J'ai dit: «Mutisme.» Je tiens vraiment à le clarifier, car je comprends évidemment ces enjeux-là, et je m'adresse spécialement à M<sup>me</sup> de Chastonay. J'ai bien dit «mutisme», Madame Sandrine Salerno.

**Le président.** Voilà, on vous remercie pour cette correction. La parole est à M. Daniel Sormanni.

*(La présidence est momentanément assurée par M. Pascal Spuhler, deuxième vice-président.)*

**M. Daniel Sormanni** (MCG). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, effectivement, depuis le début de cette législature, on n'arrive pas à trouver de terrain d'entente entre les différents groupes du Conseil municipal et le Conseil administratif. Peut-être qu'il serait temps qu'on y arrive! Car on peut dire tout ce qu'on veut, que c'est impossible d'avoir ce dialogue, il n'en reste pas moins – vous transmettez, Monsieur le président, à M<sup>me</sup> la magistrate – parce qu'elle l'a relevé comme d'autres aussi qu'au Grand Conseil on y arrive. Alors certes difficilement, au forceps, mais on y arrive, et cela depuis deux ans, pas trois.

En 2016, il n'y a pas eu de budget au Grand Conseil à la suite du refus des députés d'entrer en matière sur le budget. Un député sur cent, en l'occurrence une députée, l'a accepté. Eh bien, le Conseil d'Etat n'est pas revenu devant le parlement avec un nouveau budget, il a pris la décision de fonctionner durant toute l'année 2016 en douzièmes provisionnels. Il n'est pas mort... Pas plus que les entités subventionnées ou les fonctionnaires. Il n'y a en tout cas pas eu de problème majeur à relever. Alors OK, il y a plus de subventions en Ville de Genève, j'entends ce message, c'est un peu plus compliqué. Mais enfin, personne n'est mort. Le parlement a un peu protesté en disant que ce que faisait le Conseil d'Etat était un scandale, qu'il ne venait pas présenter de budget... Il s'est d'ailleurs bien arrangé avec son budget de douzièmes provisionnels, car il a pêché ce qu'il avait envie de pêcher, augmenté ce qu'il avait envie d'augmenter et enlevé ce qu'il avait envie d'enlever, notamment le pour-cent sur les subventions. En un mot, il a fait n'importe quoi, et je ne peux que le condamner en tant que député. Ce n'était pas correct. Mais il l'a fait! Et ils ne sont pas morts! Personne n'est mort.

Cela dit, en 2017 et en 2018, il y a quand même eu une sorte de dialogue sur le budget. Des compromis ont été trouvés de part et d'autre et on a trouvé une majorité! Certes assez hétéroclite, mais enfin, elle s'est trouvée. Alors pourquoi est-ce possible au Grand Conseil et pas ici dans cette enceinte? C'est quand même la question que je me pose! Eh bien, on ne fera de reproche à personne, mais le Conseil d'Etat a peut-être tiré la leçon de 2016, car c'est quand même mieux d'avoir un budget et de parvenir à fédérer une majorité de députés pour avoir un budget. Bon ou mauvais... Il n'est bon pour personne, mais il n'est mauvais pour personne, puisque c'est un compromis. Un compromis helvétique... On a l'habitude des compromis helvétiques.

Moi je pense que c'est possible de le faire ici aussi. Mais pour le faire dans cette enceinte, il faut que les deux parties, le législatif – le Conseil municipal – et le Conseil administratif jouent le jeu, négocient et discutent. Or, ça ne se passe pas, pas vraiment... On se parle mais rien ne sort de cet échange. Partant de là, qu'est-ce qu'il faut faire? Je ne peux que plaider en faveur de ce projet de délibération, qui a été transformé en motion et que nous voterons.

Cela dit, nous avons besoin, en tout cas au Mouvement citoyens genevois, d'un budget sincère, on en a parlé. Après, ce qu'est la sincérité budgétaire est une question d'interprétation. Je considère que la sincérité budgétaire, c'est de prendre les chiffres les plus fiables que nous avons à disposition. C'est ce que vous faites, puisque vous prenez les chiffres du Canton relatifs aux recettes au moment où vous les avez et les dernières modifications que vous aurez au moment où on présente le budget fin octobre, début novembre.

Mais il y a d'autres choses qui peuvent être discutées. Alors *OK*, ces fameuses recettes des SIG ne sont plus dans le budget de la Ville de Genève... Mais elles continuent à être dans celui de l'Etat. A mon corps défendant, car personnellement je trouve ça inadmissible. Ce projet de loi est englué depuis trois ou quatre ans en commission, et ce n'est pas faute d'avoir cherché à l'en sortir, puisque c'est même moi qui l'ai repris. Aujourd'hui, c'est mon projet de loi si on veut dire, mais il est englué en commission et encore tout récemment, puisqu'on l'a gelé pour différentes raisons, notamment juridiques. On en est là! L'Etat fait faux parce qu'il met ces recettes dans ses revenus budgétaires. Pour moi, ce n'est pas sincère.

Cela étant, nous avons quand même dû vous forcer la main l'an dernier avec un amendement de ce Conseil municipal, Madame la magistrate – vous transmettez, Monsieur le président de séance – pour qu'on enlève cette recette-là du budget de la Ville, puisqu'elle n'est plus du tout active aujourd'hui – malheureusement ou heureusement, tout dépend de quel point de vue on se place...

Je relève tout de même quelques contradictions au Parti socialiste, puisque chaque fois que nous votons au Grand Conseil il y a un député socialiste qui vote avec la droite pour faire échouer le projet de budget, et pas plus tard que la semaine passée, vous savez de qui je parle... Mais c'est votre problème, ce n'est pas le nôtre. A un moment donné, il faut bien tenir compte des informations les plus récentes que l'on a pour décider si oui ou non on peut mettre telle ou telle recette au budget.

Cela dit, je vous donne raison à vous et à M. Kanaan sur deux points, Madame la magistrate. Je suis persuadé que vous avez raison sur la question des horodateurs. Pour moi, la justice a tranché et l'Etat devrait entrer en matière. C'est le cas aussi sur le Grand Théâtre, mais là je pense que c'est un peu prématuré. Il faut encore attendre un peu avant de voir si c'est la Ville de Genève qui paiera. Moi,

## Motion et résolution: réactualisation du projet de budget 2018

j'ai entendu au Grand Conseil M<sup>me</sup> Emery-Torracinta dire aussi que les négociations reprendraient. Dieu soit loué! Mais, franchement, heureusement qu'il y a des élections! Vous allez dire que je prêche pour ma paroisse, mais force est toutefois de constater que le dialogue entre le Conseil administratif et le Conseil d'Etat est depuis plusieurs années extrêmement difficile, je le dis comme ça pour être gentil... Je plaide pour un changement! Le 15 avril, vous avez l'occasion de changer ce Conseil d'Etat. J'espère que vous le ferez. C'est une première étape et, en 2020 ou si M<sup>me</sup> Salerno est élue avant...

*M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, conseillère administrative. Pas encore...*

*M. Daniel Sormanni.* ... vous pourrez changer le Conseil administratif en partie aussi. Donc, pour qu'il y ait un dialogue il faut qu'il y ait une volonté des deux côtés. Aujourd'hui, cette volonté n'existe pas; il y a un blocage entre ces deux entités, ça ne peut pas jouer.

Il y a un autre exemple, ce sont les frais de route, car on peut aussi en parler dans le cadre de ce budget. Ça fait vingt ans que j'en parle, ça va, j'ai l'habitude... (*Signe de tête du président.*) J'ai bientôt fini, Monsieur le président. Si vous me permettez de terminer sur les frais de route, je vous en remercie par avance. On ne trouve pas de solution. Il y a eu un avis juridique du professeur Rouiller, ancien juge fédéral, qui donne raison à la Ville de Genève. Il y a eu un avis juridique du procureur général que tout le monde connaît, qui date de l'époque où le Conseil d'Etat le lui avait demandé: il donne raison à la Ville de Genève. Il y a encore deux rapports de la Cour des comptes qui donnent raison à la Ville de Genève. Le résultat? C'est *nada*. Il n'y a rien du tout. Il n'y a pas d'ouverture, ni de la part du Canton... (*Remarque de M<sup>me</sup> Salerno.*) Oui, bon attendez, c'est une convention qui a été signée, et ça a été dur...

**Le président.** Il vous faut terminer, Monsieur le conseiller municipal...

*M. Daniel Sormanni.* J'ose encore espérer que l'Etat respecte une convention qu'il a signée! Deux secondes, Monsieur le président... Je crois que c'est ce qui ne va pas aujourd'hui. Lorsque nous avons modifié au budget – je crois que c'était l'an dernier – les fameux 15 millions de frais de route d'un côté/frais de police de l'autre – en l'occurrence ajouté 2 millions d'un côté et enlevé 2 millions de l'autre, les 2 millions justement que le Conseil d'Etat ne nous versait pas – je n'ai pas vu la Surveillance des communes ou le Conseil d'Etat invalider le budget pour ça. Alors, à la limite, faisons ce choix!

**Le président.** Monsieur Sormanni, il vous faut terminer, s'il vous plaît...

*M. Daniel Sormanni.* J'ai terminé. Faisons ce choix et travaillons sur cette problématique, car il faut en sortir. Je pense que le Conseil administratif doit aussi faire l'effort d'ouvrir le dialogue et de faire un pas vers la majorité municipale. Merci. (*Applaudissements.*)

**M. Simon Brandt** (LR). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, quand un budget est refusé, cela ne signifie pas forcément que la majorité ne veut pas du budget. Cela signifie que l'exécutif n'a pas fait son travail parce qu'il n'a pas construit de majorité, et cela dans la mesure où il est le seul, contrairement au parlement, à avoir des éléments pour construire le budget. Vous savez qui a dit cela? C'est Alberto Velasco, député socialiste. Il l'a dit lorsque le budget cantonal a été refusé. (*Applaudissements.*) Or, M<sup>me</sup> Salerno, magistrate socialiste, est en train de nous faire la leçon en nous demandant de regarder ce que font nos partis cantonaux et pour voir à quel point nous sommes incohérents. Moi je vais vous dire... Regardez plutôt avec vos propres députés qui expliquent par l'absurde, à défaut d'avoir raison dans le cas d'espèce, que ce qui cloche au niveau politique au Canton est exactement ce qui cloche ici. L'exécutif cantonal, le Conseil d'Etat, a fait une année entière il y a deux ans en douzièmes provisionnels; il en a tiré la leçon et il a ensuite fait ce que tout politique fait en Suisse, qui est un pays, je le rappelle, où on a un consensus politique: il est allé négocier une majorité.

Mais ici, qu'est-ce que fait depuis trois ans l'exécutif? Ça fait trois ans qu'il dit que c'est comme ça et pas autrement. C'est ça, Madame Salerno, qu'on appelle négocier? C'est ça qu'on appelle le compromis? Vous nous opposez que cela fait deux fois que nous perdons en votation. C'est juste. Mais il me semble que vous avez perdu je ne sais combien de fois sur la question des baisses d'impôts! Pourtant je vous entends dire dans votre programme de campagne qu'il faut augmenter les impôts! Vous êtes sans doute toujours pour la suppression de l'armée, alors même que vous avez chaque fois perdu cette votation... Et j'ai également vu que vous étiez contre la traversée du lac. Cet objet a pourtant été approuvé en votation populaire il y a une année.

Alors, vous savez, la légitimité populaire, ou on la prend chaque fois ou pas du tout. Mais on ne peut pas la prendre comme vous le faites que lorsque ça vous arrange! Parce qu'à la légitimité du vote de dimanche dernier, je vous réponds par la même légitimité des urnes, qui a voulu qu'on ait un Conseil municipal à majorité de droite, un Conseil administratif à majorité de gauche et que nos deux entités discutent et fassent des compromis. Mais voilà, vous ne voulez pas faire de compromis, et ce n'est pas un problème gauche-droite. C'est bel et bien un problème institutionnel. Et pourquoi est-ce un problème institutionnel? Car

## Motion et résolution: réactualisation du projet de budget 2018

ce soir on a un groupe de gauche dans cette enceinte, Ensemble à gauche, qui se rend compte aussi que le blocage vient du Conseil administratif et c'est pour cette raison qu'il dépasse le dogme politique qui veut qu'on soutienne jusqu'au bout ses magistrats même quand ils font des bêtises et qui arrive à faire passer l'intérêt de la collectivité publique et de la Ville de Genève avant les intérêts de leur propre parti politique. On ne peut que les en féliciter.

On entend ce soir M<sup>me</sup> Salerno, M. Kanaan nous dire: «Faites-nous confiance, nous savons ce que nous faisons.» Cette même confiance qui a fait que M. Pagani qui est assis entre vous deux a essayé de truquer la votation de septembre 2017 et s'est vu condamner par un tribunal? C'est de cette confiance-là que vous parlez? Et vous osez nous dire ce soir qu'avec les horodateurs ça va bien se passer? Peut-être que le Conseil d'Etat ne peut pas vous le garantir. D'accord! Pouvez-vous néanmoins prendre la parole ce soir, Madame Salerno, et dire: «Je m'engage politiquement à ce que ces 8,5 millions soient versés au budget»? Est-ce que vous pouvez le faire?

*M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, conseillère administrative.* Ils ont été mis.

*M. Simon Brandt.* Est-ce que vous pouvez dire ce soir que ces 8,5 millions seront versés et que, s'ils ne le sont pas, vous en tirerez les conséquences politiques qui s'imposent? Est-ce que vous le pouvez? Ce n'est pas parce que vous les avez mis qu'on les aura, vous le savez très bien. Là-dessus, j'invite tant M. Kanaan que M<sup>me</sup> Salerno à prendre exemple non pas sur le Canton mais sur M<sup>me</sup> Esther Alder qui, dans le cadre de l'affaire de l'allocation de rentrée scolaire, n'a pas fermé la porte comme vous le faites avec le budget lorsqu'elle a vu que le Conseil municipal n'était pas d'accord avec elle, mais qui est venue discuter. Elle a dit: «Moi j'aimerais ceci; vous, vous proposez cela. Faisons un compromis.» Et c'est exactement ce qui s'est passé, et c'est comme cela que l'on fait avancer les choses. Ce n'est pas en restant dans sa posture et en passant son temps à faire la leçon aux autres en leur disant, quand il n'y a pas de budget, que c'est de leur faute, et que c'est grâce à soi quand il y en a un.

J'en viens à l'argumentaire sur le Grand Théâtre. M. Kanaan nous dit que ce n'est pas le moment de mettre de l'argent, qu'il faut laisser le Grand Théâtre trouver des sponsors. D'accord! Mais si je vous prends au pied de la lettre, Monsieur Kanaan, on pourrait donc couper 10 millions de francs dans toute la culture, car cela vous motiverait à aller chercher des sponsors! A vous entendre, on a un problème aujourd'hui, mais il ne faut surtout pas le régler. Alors vous irez l'expliquer à la Fondation du Grand Théâtre, qui a écrit à la commission des finances étant donné qu'ils n'avaient pas d'écoute de votre part. Ils sont venus il y a quinze jours nous expliquer qu'ils avaient un besoin urgent de plusieurs

millions! Expliquez-moi pourquoi vous avez un discours différent de celui de la Fondation du Grand Théâtre, si ce n'est parce que le vôtre vous arrange? Nous pourrions tout à fait voter cette motion, et vous viendriez dans quelque temps nous dire que vous avez trouvé l'argent de sorte qu'on ne le dépensera pas totalement. Mais en l'état, on ne doit pas courir de risques dans ce dossier.

Je conclus maintenant sur la question de savoir si nous voulons ou pas un budget. Je vais vous dire, Madame Salerno, si vous ne prenez pas en compte nos demandes, il n'y aura pas de budget, je vous le dis clairement. Si vous les prenez en compte, il y aura un budget. Simplement il faut que vous disiez une fois pour toutes ce soir si vous êtes prête, oui ou non, à faire des compromis ou si vous adopterez, oui ou non, une posture jusqu'au-boutiste. Parce que si vous continuez comme ça, il faudra m'expliquer une chose. Ce Conseil municipal a une majorité de droite à 43/37. Le Grand Conseil aura dans un mois une majorité de droite aux deux tiers. Comme pourrez-vous faire des compromis au Grand Conseil, alors que vous êtes incapable d'en faire un dans cette salle alors qu'il y aura encore plus d'élus de droite au Canton? C'est un peu facile de nous demander de vous élire au Conseil d'Etat au prétexte que vous êtes quelqu'un de constructif lorsque vous montrez dans votre fonction actuelle que vous ne l'êtes pas. C'est bien là le problème!

S'agissant du considérant qui parle de votre désintéret total, je suis désolé, M. Dal Busco est un mauvais exemple pour la gauche? Alors je vais citer M. David Hiler, qui a été magistrat en charge des finances pendant deux législatures. Quand il n'avait pas de majorité, que faisait-il? Il invitait les partis de droite et il faisait un compromis. Pourquoi ce que MM. Dal Busco et Hiler sont capables de faire, M<sup>me</sup> Salerno en est incapable? En fait, elle en est parfaitement capable. Seulement, elle s'y refuse. Et pourquoi s'y refuse-t-elle? Parce qu'elle fait passer les intérêts politiques de son parti et ses intérêts politiques personnels avant ceux de cette collectivité publique, ce qui n'est pas notre cas. (*Brouhaha.*) C'est pour ça, Madame, que nous vous tendons la main une dernière fois à travers ce texte. Si vous ne la saisissez pas, vous assumerez devant la population le fait que la Ville de Genève n'aura pas de budget cette année, et nous resterons pour la troisième année de suite dans le blocage politique.

Je conclurai par ceci et je sais que je l'ai déjà dit. Je vois bien le calcul que vous faites... Vous vous dites que, si tout va bien, dans deux mois vous serez élue au Conseil d'Etat. Alors après vous le déluge... Eh bien, Madame, c'est peut-être juste pour une candidature au Conseil d'Etat, mais c'est anormal quand on est ministre des finances, d'autant plus quand on voit votre manque d'intéret pour cette ville, étant donné que vous avez renoncé à votre année de mairie alors même que c'était votre tour en tant que première vice-présidente. Je vous remercie.

*(La présidence est reprise par M. Jean-Charles Lathion, président.)*

**Le président.** Merci, Monsieur le conseiller municipal. Le bureau a décidé de clore la liste. Je passe la parole à M. Rémy Pagani.

**M. Rémy Pagani, maire.** D'abord, Monsieur Brandt, si nous essayons de trouver ce soir un compromis – et j'ai l'impression que quelque chose se dessine – ce n'est pas en demandant aux gens de se prononcer par un oui ou par un non que nous essaierons de nous mettre tous d'accord. Et ce n'est pas non plus en alléguant des contre-vérités notamment à mon sujet puisque vous dites que j'aurais bidouillé cette brochure, car vous savez très bien que le Conseil d'Etat a validé le fait que je n'avais pas triché ni trompé qui que ce soit. Il a sanctionné mon caractère partisan, mais enfin, il n'a pas dit ce que vous venez de dire, je vous renvoie à la décision.

Cela dit, je voulais intervenir pour poursuivre la démarche intellectuelle de M. Sormanni en ce qui concerne les routes, car je souhaite vous donner des informations qui pourraient peut-être permettre de trouver un petit chemin pour nous entendre. Vous savez comme moi, M. Sormanni l'a dit, que plusieurs décisions ont été prises, et c'est d'ailleurs exactement ce qui se passe pour les horodateurs. Concernant les 41,5 kilomètres de routes cantonales qui passent sur notre domaine municipal, qu'elles soient propriété de l'Etat ou la nôtre, ce qui est le cas actuellement, il y a notamment deux décisions de la Cour des comptes. Elles stipulent que la Ville de Genève doit se voir verser 25 millions de francs. On est d'accord, Monsieur Sormanni?

Aujourd'hui, nous recevons bon an mal an 8 millions par année, même si nous n'avons pas reçu une année les 2 millions. C'est le fruit d'une négociation que j'avais menée avec M. Mark Muller, d'ailleurs avec l'aide de M. Sormanni. Alors on ne va pas se cacher les choses, notre municipalité a besoin d'un budget. Le vote de ce week-end est aussi une façon de dire qu'on a besoin de prestations régulières car la population – nous, majoritairement – commence à perdre du pouvoir d'achat. On appelle ça pouvoir d'achat ou perte de substance... C'est notamment la baisse des salaires ou la stagnation des salaires par rapport à l'augmentation du coût de la vie. Toujours est-il que la population a besoin de ces prestations, et de manière pérenne.

Donc, si nous pouvions nous mettre d'accord pour vous présenter un budget à l'équilibre et que l'on augmente les rentrées possibles, puisqu'on est de toute façon là aussi dans le même cas que pour les horodateurs, je me chargerai de faire comprendre au Conseil d'Etat qu'il doit nous verser cette année l'argent qu'il nous doit. Parce que de toute façon nous devons renégocier... Même la Cour des comptes a dit que cet accord de la convention était caduc. On pourrait donc aller dans le sens de M. Sormanni – c'est la proposition que je fais – et revenir avec un budget qui inclut cette rentrée budgétaire. Je vous remercie de votre attention.

**M. Pierre Scherb** (UDC). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, pour l'Union démocratique du centre, qui a cosigné ce projet de motion, il est inconcevable de ne pas tenir compte du vote qui s'est exprimé le 4 mars dernier. Quand on est un parti démocratique, on doit tenir compte de l'avis du peuple, même s'il s'est agi d'une votation obsolète et inutile. C'est ce que nous avons toujours dit et c'est la raison pour laquelle nous n'avons pas fait campagne. Il est clair que les comptes 2017 sont clos et qu'on ne peut plus rien changer. On aurait légitimement dû renoncer à cette votation, mais cela ne s'est pas fait. Cela étant, elle ne s'est pas avérée si inutile que ça non plus, car elle nous a permis de constater qu'un des votes sur le budget avait été beaucoup moins fortement refusé que les autres. Le poste pour la solidarité internationale a en effet failli être refusé, puisque seule 52% de la population a refusé les coupes que le Conseil administratif avait administrées et qui avaient légèrement été augmentées par la droite responsable. Imaginez ce qui se serait passé si nous avions fait campagne aussi! C'est clair qu'il faut maintenant intégrer ces 2,4 millions dans le budget.

Mais que fait-on avec les autres éléments intervenus depuis l'année dernière? M<sup>me</sup> Salerno nous dit qu'elle ne peut pas tout le temps mettre les nouveaux éléments dans le projet de budget. Bien sûr qu'il y a chaque jour de nouveaux éléments, comme elle vient de nous l'expliquer! Ce n'est pas ce que nous demandons. Cela étant, s'il y a des projets de 8,5 millions pour les horodateurs ou de 5 millions pour le Grand Théâtre, il faut quand même en tenir compte.

M<sup>me</sup> Salerno dit encore que le Conseil municipal avait l'obligation de voter le budget au mois de décembre. C'est vrai que c'est prévu. Mais il y a aussi une obligation pour le Conseil administratif de nous soumettre un budget équilibré. Or, qu'est-ce que nous avons vu? M<sup>me</sup> Salerno nous a soumis un budget fortement déficitaire au mois de septembre, de sorte que nous ne pouvions rien faire d'autre que de refuser l'entrée en matière. Ensuite, il y a eu un autre projet de budget au mois d'octobre, qui était beaucoup plus positif et nous avons bien entendu tout de suite accepté l'entrée en matière. Nous nous sommes mis à l'étudier en commission. Qu'est-ce que nous avons alors constaté en commission? Le projet de budget était basé sur le tout nouveau modèle de comptabilisation. Nous avons donc été obligés de voter ce projet de budget. Une semaine plus tard, nous avons été invités à une formation sur cette nouvelle forme de comptabilisation. En plénière, nous ne pouvions donc pas voter le budget parce qu'il manquait des informations et que le temps était trop court. Nous avons donc dû le renvoyer en commission des finances. Là encore, nous avons constaté que le Conseil administratif ne nous fournissait pas les informations que la commission des finances demandait. Comment voulez-vous que l'on respecte les délais dans ces conditions? C'est impossible. Pour toutes ces raisons, nous vous proposons d'accepter cette motion ce soir.

## Motion et résolution: réactualisation du projet de budget 2018

**M. François Mireval (S).** Le Parti socialiste a conservé au cours de ces débats budgétaires une attitude cohérente, que ce soit avant la votation du week-end dernier ou après. Le Parti socialiste, Monsieur le président, remercie la population d'avoir à six reprises dit non au budget de droite qui lui était soumis, il faut quand même le rappeler et l'en féliciter.

Rappelons que le Parti socialiste était quant à lui prêt à discuter et à voter le budget en décembre déjà comme c'est normalement prévu dans cette République et comme toutes les autres communes l'ont déjà fait. Il semble y avoir dans cette enceinte une incapacité crasse à faire le travail de la manière qui est prévue. Nous déplorons ce soir que le Conseil municipal fasse finalement le travail de la commission des finances, qui plus est sur proposition de trois de ses membres de droite! C'est un peu surprenant. Relevons que, sous l'impulsion notamment du Parti socialiste, un million a été économisé par législature en supprimant la commission des naturalisations. Nous en sommes à nous demander ce soir s'il ne faut pas envisager de supprimer également la commission des finances puisque, de l'avis de plusieurs de ses membres de droite, le Municipal est appelé à faire le même travail à plusieurs reprises. Le Parti socialiste vous invite donc évidemment à refuser cette motion. Je vous remercie.

**M. Alfonso Gomez (Ve).** J'ai entendu à plusieurs reprises, Monsieur le président, les orateurs de droite, surtout ceux du Parti libéral-radical, s'exprimer en disant qu'il y a «nous, la majorité» et qu'il y a «vous, le Conseil administratif». La majorité de droite semble oublier un troisième acteur fondamental, qui s'est d'ailleurs exprimé à plusieurs reprises. Vous l'aurez compris, Monsieur le président, c'est le peuple. Quand le législatif et l'exécutif ont des désaccords tels qu'on en arrive à ces extrêmes, eh bien, on fait trancher ces différends par le peuple, par les citoyens. Je crois qu'il s'est exprimé à plusieurs reprises, puisque c'est la troisième tentative. C'est la deuxième votation où le peuple refuse ces coupes, respectivement à 60 et à 63%. Du reste, la droite peut continuer ainsi, car ce ne sera pas deux tiers ou trois quarts du Grand Conseil que vous aurez à droite; ce seront trois quarts des citoyens qui la prochaine fois vous diront non, et on verra au mois d'avril si les votations... (*Brouhaha.*)

**Le président.** Monsieur Gomez, vous n'êtes pas là pour chauffer la salle!

*M. Alfonso Gomez.* C'est à vous que je m'adresse, Monsieur le président... Et on verra au mois d'avril si le peuple vous suivra comme vous, vous le dites.

**Le président.** Non mais, Monsieur Gomez, restez sur le sujet...

*M. Alfonso Gomez.* Je suis sur le sujet, Monsieur... Vous n'avez pas interrompu le préopinant libéral-radical quand il avançait les mêmes arguments, alors je vous prierais de me laisser finir mon exposé.

**Le président.** Et dans le calme...

*M. Alfonso Gomez.* C'est donc assez gentil de la part de la droite, je dirais ainsi, de dire qu'elle veut inscrire sur cette motion qu'il faut respecter la volonté populaire. Mais c'est la base de notre démocratie, de notre démocratie semi-directe, et il s'agit de tirer les conséquences de ces votations. Si à un moment donné le peuple dit qu'il ne veut pas de ces coupes, il faudrait au moins l'écouter. Or, c'est manifestement ce que ne fait pas aujourd'hui la droite du Conseil municipal, en tout cas une partie, le Parti libéral-radical et le Parti démocrate-chrétien.

On commence un peu à comprendre la stratégie, ça a été exprimé, on ne veut pas de budget, on veut des douzièmes... Très bien, on prend note, vous voulez des douzièmes, j'y reviendrai tout à l'heure. Cela étant, je suis désolé, Monsieur Sormanni, je ne suis pas d'accord avec vous quand vous dites – c'est une tournure de phrase bien entendu – qu'il n'y a pas eu «mort d'homme». Eh bien, permettez-moi de vous dire qu'il y a eu de grosses difficultés au sein de l'Etat en 2016.

Il y a eu de grosses difficultés pour les associations, il y a eu de grosses difficultés également pour les organismes subventionnés. A tel point que le Grand Conseil a dû proposer des budgets additionnels à plusieurs reprises. Ce manquement a fait, vous transmettez, Monsieur le président, que de grandes institutions subventionnées n'ont pas pu mener à bien un certain nombre de projets, ce qui a des conséquences directes... (*Remarque.*) Non, Monsieur Sormanni, je vous le démontrerai... Ce qui a des conséquences directes sur l'emploi et évidemment dans notre région. Donc quand vous dites, Monsieur le conseiller municipal, que les douzièmes n'ont aucune espèce d'importance, ce n'est pas vrai, j'aurai l'occasion d'en reparler tout à l'heure.

J'aimerais revenir sur ceci. On dit: «Ah regardez, au Grand Conseil on peut discuter, mais pas au Conseil municipal.» Oui c'est un exemple. La minorité du Grand Conseil est prête à discuter. D'accord? La majorité du Grand Conseil constituée aujourd'hui par la gauche, les Verts et le Mouvement citoyens genevois est prête à discuter, à faire des propositions, à aller dans ce sens. Ici, ce n'est pas le cas, la démonstration en a été faite à plusieurs reprises. Vous avez chaque fois refusé, surtout le Parti libéral-radical, de renvoyer le projet de budget en commission pour en discuter. Vous avez refusé d'accélérer les débats dans les commissions et vous retardez sans cesse la volonté de voter ce budget,

## Motion et résolution: réactualisation du projet de budget 2018

jusqu'à aujourd'hui où vous atteignez cette limite. Vous reconnaissez désormais les faits et j'en prends acte: «Nous ne voulons pas de budget, nous voulons des douzièmes.» Or, qu'est-ce que cela représente, Monsieur le président, d'avoir des douzièmes?

Eh bien, c'est affaiblir la Ville de Genève. C'est donner une image de la Ville de Genève qui ne correspond pas à sa réalité financière, économique, puisqu'elle est reconnue comme l'une des villes les mieux gérées. Mais pourquoi faites-vous cela, Mesdames et Messieurs? Parce que depuis 2015, je crois, malgré la majorité que vous avez obtenue dans ce délibératif, vous ne supportez pas, vous ne pouvez admettre de ne pas avoir de majorité dans l'exécutif. Et depuis le premier jour vous ne faites pas preuve – Monsieur le président, vous transmettez – de capacité de discussion, car vous imposez un ordre de marche. Et ne pas vous obéir, ne pas obéir à cette politique du caporal, c'est, selon vous, ne pas faire preuve d'écoute alors que c'est exactement le contraire. Vous n'êtes jamais venus vers nous, vous n'êtes jamais allés vers le Conseil administratif avec de véritables propositions. C'est la politique du caporal que vous connaissez bien, voire du capitaine.

En tout cas, Mesdames et Messieurs, par la façon dont elle gère, la Ville de Genève mérite d'avoir un budget. La population vous désavoue chaque fois qu'il faut voter. Les institutions fonctionnent en Ville de Genève, et c'est reconnu que la Ville de Genève est l'une des communes les mieux gérées de Suisse. Le tissu économique et le tissu associatif ont besoin de cette stabilité. Alors moi j'ai l'impression, Mesdames et Messieurs, je suis désolé de le dire ainsi, d'autant plus que plusieurs personnes travaillant pour des entités publiques siègent dans ce Conseil municipal, que vous êtes en train de miner le travail de cette entité publique et de travailler contre les intérêts de la Ville de Genève. Je trouve cela hautement déplorable.

Vous l'avez compris, nous n'accepterons ni cette motion ni l'amendement qui est aussi une manœuvre, que je déplore, pour renvoyer une énième fois ce budget. C'est un allié objectif de la droite pour repousser encore le vote du budget afin de fonctionner en douzièmes. Voilà, Monsieur le président, je vous remercie. (*Applaudissements.*)

**M. Rémy Burri** (LR). Je vais commencer par réagir sur les derniers propos de M. Gomez, qui prétend que nous sommes fermés à toute discussion et complètement repliés sur nous-mêmes. Je ne sais pas comment vous comprenez la motion que nous venons de faire, car il me semble que c'est justement une proposition d'ouverture de notre part. Elle transmet ou essaie de transmettre un message à M<sup>me</sup> Salerno; elle lui fait part de certaines attentes par rapport aux visions que nous avons sur un budget de la Ville de Genève.

D'ailleurs, nous avons déjà fait ça en début de législature, lorsque nous avons bien compris le potentiel qu'il y avait d'avoir une majorité, certes courte, et peut-être quelques fois hasardeuse. Nous avons quand même essayé de proposer à M<sup>me</sup> Salerno on va dire un plus petit dénominateur commun. Il ne demandait pas grand-chose. Un des éléments clés était d'avoir en tout cas un budget équilibré sur les années de cette législature. Eh bien, je n'ai pas souvenir d'avoir vu spontanément, du premier coup, un budget équilibré. Quand on a vu venir un budget équilibré, on a vu ce que ça donnait et à quel point il n'était pas réaliste. Nous ne sommes pas là pour refuser systématiquement tous les budgets qui nous seraient présentés. Nous voulons simplement avoir un budget équilibré et réaliste, et je vous invite, Madame Salerno, à relire le premier courrier que nous vous avons envoyé.

Nous n'avions alors pas fait de motion parce que nous imaginions que vous auriez un minimum de volonté d'essayer de trouver et de construire ce consensus que la gauche élargie ou minorisée de ce soir essaie de dénoncer et à propos duquel elle essaie de nous faire croire qu'on n'y tient pas. Où en êtes-vous avec ce courrier? Vous n'en avez jamais tenu compte, Madame Salerno. C'était un courrier tout à fait fair-play signé par le Mouvement citoyens genevois, l'Union démocratique du centre, le Parti libéral-radical et le Parti démocrate-chrétien. Nous ne vous demandions pas grand-chose. Ce n'était pas polémique, il n'y avait pas d'émotions, ce n'était pas des projets de résolution ou quoi que ce soit. Vous vous êtes assise dessus dès le premier jour de votre élection.

Ensuite, on nous dit effectivement qu'il y a eu des bonis et que nous avons tendance à peindre le diable sur la muraille par rapport au résultat. Je n'ai pas vraiment l'impression que la dette de la Ville de Genève ait baissé outre mesure. Elle a baissé mais nettement moins que ce à quoi on aurait pu s'attendre pendant ces années de législature.

Et puis, j'ai un peu de peine avec les propos des magistrats. C'est vrai que je considérerais avoir été mis en cause. Je pense que c'était plutôt un petit problème d'ego momentané – j'ai bien compris votre message, Monsieur le président... – car cette motion n'est dans le fond pas portée que par Rémy Burri, même si c'est moi qui me suis bien fait lessiver par M<sup>me</sup> Salerno et M. Kanaan en début de discussion.

Vous nous demandez finalement un peu de voter ce budget la tête dans un sac! Vous nous dites, Madame, que les données du jeu changent tous les jours. Tous les jours! Et la bouche en cœur vous nous demandez de voter un budget 2018 sur la base de comptes 2016 dont nous n'avons aucune idée des revenus ni de ce qui s'est dépensé. (*Remarque de M<sup>me</sup> Salerno.*) Mais oui, mais j'ose espérer, Madame Salerno – vous transmettez, Monsieur le président, je ne voudrais pas la mettre en cause... –, que quand on brasse un budget de 1,2 milliard par année, on sait plus ou moins où on en est.

## Motion et résolution: réactualisation du projet de budget 2018

Je suis dans une petite entreprise publique du Canton qui doit avoir quelques centaines de millions de dépenses. Je peux vous dire qu'à fin janvier, fin février on savait où on en était, et cela de trimestre en trimestre. Dans cette enceinte, il faut une année, voire plus, pour savoir ce qui s'est réellement passé au niveau des dépenses. Or, on nous demande de voter un budget 2018 en fonction des comptes 2016, il faut le savoir! Et après on sous-entend que nous sommes un peu des amateurs... Oui, nous sommes des amateurs, car nous ne sommes pas des experts-comptables. Nous ne demandons qu'à apprendre, Madame Salerno, mais vous ne nous aidez pas beaucoup.

J'en viens aux blocages... Non mais, on plaisante! Ce budget est retourné à la commission des finances, il y a eu des propositions d'auditions. Je ne suis pas sûr qu'elles soient venues de ce que d'aucuns appellent la droite élargie. Je ne suis pas sûr d'ailleurs que nous ayons voté là-dessus. Je pense que nous avons accepté toutes les propositions d'auditions. En tout cas, je n'ai pas souvenir – vous transmettrez, Monsieur le président, à M. Gomez – que ni le Parti socialiste ni les Verts ne se soient opposés à des propositions d'auditions. Peut-être qu'Ensemble à gauche, de façon un peu plus modérée, s'est abstenu quelques fois sur des propositions d'auditions. Au contraire, nous étions nous-mêmes étonnés de voir qu'il y avait encore des auditions alors que nous imaginions que ce projet de budget 2018 pourrait être traité avant le 4 mars. (*Brouhaha.*) Oui, nous avons petit à petit compris qu'il y aurait tout de même un intérêt à attendre ce 4 mars et voir si la population acceptait ou plutôt refusait les propositions d'amendements que nous avions faites sur le dernier budget.

Alors aujourd'hui, je pense qu'il faut en tenir compte. Cette minorité qui a l'air, selon M. Gomez, de fondre comme neige au soleil, ne représente pas seulement les 40 ou 42 voix qui se sont exprimées dans cette enceinte; elle représente aussi quelques dizaines de milliers de personnes qui ont estimé que nous n'avions pas complètement tort de viser à cet équilibre. Ne serait-ce que par respect pour les personnes qui nous ont suivis, aussi minorisées soient-elles, elles méritent un minimum de respect, car je ne crois pas que nous soyons encore dans une dictature et je m'en réjouis. Je continue donc de vous encourager à renvoyer cette motion à la commission des finances pour que l'on puisse en parler plus sereinement. (*Applaudissements.*)

**M. Tobias Schnebli** (EàG). Ce débat fait suite à trois jours de votation populaire en Ville de Genève où le corps électoral s'est exprimé clairement contre quatre coupes budgétaires voulues en grande partie, mais pas seulement, par cette droite élargie. (*Remarque.*) J'ai dit: «En grande partie, pas entièrement.» Mais c'est quand même ça, cette droite élargie vient aujourd'hui entièrement se contredire, y compris dans les discours qu'elle a tenus il y a encore quatre jours.

Il y a encore quatre jours, la droite élargie, Monsieur le président, nous a dit qu'il n'y avait aucun enjeu dans cette votation, qu'en votant en 2018 sur des coupes dans le budget 2017, il n'y avait rien de concret. On entend maintenant une droite qui a été désavouée par une majorité de la population venir exiger dans cette enceinte que l'Alternative, qui est quand même majoritaire au Conseil administratif, fasse non pas un pas en direction de la majorité qui est sortie des urnes, non, mais vers cette droite qui n'a rien d'autre en tête, on l'a entendu, que d'asseoir la petite majorité qu'elle a dans ce Conseil en montrant qu'il faut la suivre, à défaut de quoi il n'y aura pas de budget. C'est le scénario auquel on assiste pour la troisième année de cette législature.

C'est pourquoi nous sommes quand même un peu dépités je dois dire de l'attitude du Conseil administratif. Dans les heures qui ont suivi cette votation, il a bien sûr dit qu'il tiendrait compte de la votation populaire, qu'il intégrerait les montants qui ont été coupés, mais aussi qu'il présenterait un budget déficitaire. C'est pour cette raison, Monsieur le président, que nous avons voté blanc. Nous n'avons pas soutenu l'entrée en matière sur cette motion, mais nous n'y sommes pas opposés non plus. Simplement, nous proposons un amendement. Il a été distribué, je l'expliquerai plus en détail quand ce sera le moment de le présenter. La droite élargie dit bien qu'il faut un budget à l'équilibre et qui soit réaliste. Evidemment que c'est là que les opinions divergent.

Qu'est-ce qui est réaliste pour cette droite pour qui la Ville de Genève fait une politique beaucoup trop généreuse en matière sociale, en matière de culture, en matière de solidarité. On est dépensier, on dépense inutilement l'argent, qui devrait beaucoup plus volontiers rester dans les porte-monnaie des plus aisés, des grandes entreprises qui font les bénéficiaires. Voilà le débat budgétaire réel.

C'est de cette réalité-là que nous vous demandons de tenir compte – je m'adresse au Conseil administratif et notamment à la conseillère administrative qui prépare les projets de budget. Vous la connaissez très bien, c'est celle qui vous amène année après année à faire des estimations des recettes fiscales qui sont tellement étroites que les comptes révèlent année après année des dizaines de millions de francs de bonis. Malheureusement, je dois faire la comparaison car, au niveau de la Ville de Genève, on nous présente des budgets de la même manière que le ministre des finances Ueli Maurer le fait au niveau de la Confédération. Vous avez vu le résultat il y a quelques jours: il y a un excédent aux comptes de la Confédération de 4 à 5 milliards. On a donc visiblement sous-estimé les capacités financières de la Confédération et on sous-estime visiblement année après année les capacités qui sont celles de la Ville de Genève, d'une ville où l'économie se reprend, où on a les moyens de mener ce petit rééquilibrage de politique sociale dans le canton en ce qui concerne la population de la ville de Genève.

## Motion et résolution: réactualisation du projet de budget 2018

Les sommes sur lesquelles on a gagné ce week-end ne sont que de toutes petites sommes de politique de redistribution sociale – je pense aux allocations de rentrée scolaire. (*Brouhaha.*) Oui, il apparaîtra aux comptes un excédent de dépenses par rapport au budget dans lequel vous, la droite, avez coupé. La droite a voulu consacrer 450 000 francs à ce poste; la dépense pour aider les enfants des familles les plus démunies qui bénéficient des subsides, des allocations, des subsides pour les primes de caisses maladie a été plus importante, puisque 3000 à 4000 enfants ont bénéficié de 80 000 francs de plus que ce que vous vouliez leur allouer. Alors nous sommes très contents que la population ait décidé de rétablir ce poste pour correspondre à la réalité. C'est ça la réalité budgétaire dont nous parlons, et je pense vraiment que vous avez les moyens au Conseil administratif de présenter un budget à l'équilibre.

Vous savez que vous avez une droite qui n'acceptera pas une certaine réalité des estimations que vous pouvez faire, avec la marge que la loi sur l'administration des communes (LAC) vous donne et que beaucoup de communes de droite ne se gênent pas d'utiliser. Une marge de 8%...

**Le président.** Vous devez conclure, Monsieur Tobias Schnebli... (*Brouhaha.*)

*M. Tobias Schnebli.* Vous pouvez l'utiliser pour présenter un budget qui tienne compte de la volonté populaire d'assurer une ville sociale, solidaire et de culture et un budget qui soit à l'équilibre. Si la droite coupe de manière inacceptable dans ce budget comme c'est programmé – elle l'a déjà annoncé – vous savez que nous sommes là pour défendre ce budget avec la majorité de la population et, s'il le faut, à nouveau avec des référendums. Croyez-nous, Messieurs et Mesdames du Conseil administratif, le résultat de ce dimanche nous encourage à poursuivre la lutte pour garantir ces prestations sociales de la Ville de culture, de la Ville solidaire qui sont celles de la politique que nous portons, que vous êtes censés porter aussi au Conseil administratif. Sachez qu'on le fera et la droite le sait aussi.

**Le président.** Vous devez terminer, Monsieur Schnebli.

*M. Tobias Schnebli.* C'est pour ça qu'elle fait dans la surenchère pour charger le bateau. La responsabilité de présenter un budget à l'équilibre est la vôtre, Madame la magistrate. Car il sera d'autant plus facile de gagner encore une fois avec un budget à l'équilibre, de gagner des référendums contre les coupes que la droite ne manquera pas de faire, on l'a bien vu ce soir. Merci.

**M. Pierre Gauthier** (HP). L'article 30, alinéa 1 de la LAC dit que le Conseil municipal délibère sur le budget de fonctionnement de la commune. L'article 48, lettre c dit que c'est au Conseil administratif «de présenter au Conseil municipal le budget annuel deux semaines au moins avant la délibération». Quant au règlement d'application de la LAC, il indique quant à lui que c'est le Département présidentiel qui approuve le budget de la Ville de Genève. Nous sommes, chers collègues, il ne faut pas l'oublier, sous la tutelle du Canton. Nous ne devrions jamais l'oublier. C'est donc au Conseil administratif de présenter son budget à la commission des finances, et c'est à la commission des finances de prendre ses responsabilités et d'amender le budget présenté par le Conseil administratif.

Nous le savons, la droite est majoritaire dans ce parlement; elle est donc majoritaire aussi à la commission des finances. Le problème, c'est que la droite ne veut pas traiter le budget en commission. Elle ne veut pas assumer les coupes budgétaires qu'elle voudrait imposer parce qu'elle veut que ce soit le Conseil administratif qui présente le budget dont elle rêve. Alors, mes chers collègues, ne rêvez pas... C'est impossible de continuer comme ça, vous le savez, et je ne comprends pas que l'on continue ce jeu qui n'avance à strictement rien.

Je pense qu'il faut vraiment que le Parti libéral-radical municipal assume aujourd'hui ses responsabilités. Il faut que le Parti libéral-radical assume ses velléités de mener la politique de droite dont il rêve. Le problème, c'est que, de référendum en référendum, le peuple a exprimé qu'il ne voulait pas de cette politique. Nous sommes dans un système où c'est le peuple qui est souverain. Souverain veut dire au-dessus de tous. Alors il faut bien comprendre que le peuple ne veut pas de la politique que vous essayez d'imposer au Conseil administratif.

On l'a dit tout à l'heure, nous ne sommes absolument pas dans la même configuration qu'au Grand Conseil. (*Rires.*) Je vois que les problèmes de budget de la commune font rire nos amis du Parti libéral-radical... Je pense que ce n'est pas drôle du tout. Au Grand Conseil, la majorité qui a voté le budget 2018 était composée du Mouvement citoyens genevois, du Parti démocrate-chrétien, des Verts, du Parti socialiste et de quelques indépendants dont moi-même. Le Conseil d'Etat, je vous le rappelle – il n'y a pas de comparaison à faire –, a clairement une majorité de droite. C'est pourtant une majorité composée d'une partie de la gauche, du centre et du Mouvement citoyens genevois qui a voté ce budget cantonal. (*Remarque.*)

Il s'est quand même trouvé au Grand Conseil une majorité responsable, républicaine pour voter un budget, pourtant déficitaire, après que celui-ci a été étudié et amendé en Commission des finances. Pourquoi ce qui se passe au Grand Conseil n'est-il pas possible au Conseil municipal? Je crois que cela, la population ne le comprend pas, et il va falloir à un moment qu'on se dise qu'il y a vraiment un problème au sein de ce Conseil municipal.

## Motion et résolution: réactualisation du projet de budget 2018

Personnellement, je pense qu'il est plus que temps d'arrêter cette guéguerre stérile qui ne mène strictement nulle part. Nous devons respecter chacun nos responsabilités. Nous avons des responsabilités délibératives, le Conseil administratif a des responsabilités exécutives, et nous devons assumer cette séparation des pouvoirs, sinon, comme à chaque fois, c'est le peuple qui tranchera, et il tranchera contre vous. Nous ne soutiendrons absolument pas cette motion car elle ne mène à rien. Merci. (*Applaudissements.*)

**Le président.** M<sup>me</sup> Maria Pérez renonce à son tour de parole... Je passe la parole à M. Alain de Kalbermatten.

**M. Alain de Kalbermatten (DC).** Merci, Monsieur le président. J'ai apprécié tout à l'heure le tact avec lequel M<sup>me</sup> la magistrate Sandrine Salerno a parlé de cette responsabilité gouvernementale du Parti démocrate-chrétien, qui devrait être derrière son magistrat. Je vois en tout cas ce soir que, malgré la très forte alliance qui peut unir l'Alternative, Ensemble à gauche aussi a une responsabilité gouvernementale forte puisqu'elle est capable de demander ne serait-ce qu'un budget à l'équilibre. Vous nous faites la leçon à nous, Mesdames et Messieurs, alors que vous êtes les plus proches alliés du Parti socialiste et que vous allez à l'opposé de ce que pourrait prétendre désirer la magistrate chargée des finances. C'est donc une leçon à géométrie variable, Madame la magistrate, comme beaucoup de choses venant du Parti socialiste.

Concernant cette responsabilité gouvernementale, le Parti socialiste a voté le budget au niveau du Grand Conseil, comme vous l'avez dit. Mais il a été écouté. Il a en tout cas été écouté à minima par le Conseil d'Etat. Nous, en tant que majorité, ou minorité – vous pouvez appeler ça comme vous voulez – nous n'avons jamais été écoutés par le Conseil administratif. Dès le début de la législature, M. Burri l'a dit, nous sommes allés vers le Conseil administratif, nous avons posé un cadre. C'était un cadre léger mais quand même présent. (*Remarque.*) On nous a immédiatement dit non. Personne n'est entré en matière. On aurait pu éviter tous les drames qu'on a pu connaître... On nous fait la morale sur la volonté populaire, n'est-ce pas... Mais cette majorité a quand même été faite par la volonté populaire! Il ne faut donc pas non plus constamment parler des référendums, car il y a aussi une majorité populaire qui n'a pas été écoutée jusqu'à maintenant.

Le débat ne porte pas sur les coupes. Il porte sur la réactualisation du budget. Ce que nous demandons, c'est d'avoir un budget vérité, sincère, qui vienne du Conseil administratif. On l'attend avec impatience. Donc oui, vous pouvez obtenir un budget, oui nous sommes à l'écoute. (*Rires et brouhaha.*) Simplement

venez vers nous. Discutons et nous trouverons des solutions. Mais de garder comme ça cette position statique qui ne fait que rendre les choses compliquées, je ne pense pas que ce soit en définitive une bonne solution.

Concernant les horodateurs, il faut quand même avouer que le Parti socialiste a très bien dit qu'il ne reconnaissait pas les 8,5 millions de francs qui pourraient revenir à la Ville de Genève. On peut déjà voir une certaine schizophrénie de la part du Parti socialiste. Alors regardez aussi avec vos membres du Grand Conseil parce que je ne crois pas que vous soyez soutenus; en tout cas les niveaux de démocratie sont relativement étanches chez vous.

Donc, vraiment, venez vers nous, Madame la magistrate. Discutons en toute sincérité, nous trouverons une solution. Présentez-nous un budget sur lequel nous puissions travailler ensemble. Nous le répétons, nous sommes là pour discuter, pour trouver des solutions pour le bien commun, pour nos concitoyens. Mais ne restez pas dans une position stérile qui ne fait pas avancer la Ville de Genève ni la politique pour nos concitoyens. Je vous remercie.

**Le président.** Je rappelle que la liste des intervenants est close. Je passe la parole à M<sup>me</sup> Salerno, et ce sera la dernière intervention.

**M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, conseillère administrative.** Merci, Monsieur le président. J'avoue que je suis perturbée, car ça fait deux heures qu'on discute... Mais alors, vos derniers propos, Monsieur de Kalbermatten... : «Venez vers nous en toute sincérité.» (*Rires.*) On se croirait presque à l'église! Venez vers nous en toute sincérité... Moi je ne sais plus ce que ça veut dire. J'ai été élue pour faire de la politique, mais là, on a fait quand même deux heures de psychothérapie de groupe – et je m'inclus un peu – (*rires*) où chacun dit qu'elle n'est pas gentille, qu'elle ne nous a pas écoutés, qu'elle n'a pas tenu compte de notre courrier, que notre courrier, c'était un petit courrier... Il était gentil, il avait un petit cadre... Monsieur Burri, il demandait 15 millions d'économies par an, ce gentil petit courrier... (*Rires et remarque.*)

Donc moi je prends acte du fait, je le dis très sincèrement ce soir, que mes compétences professionnelles ne sont pas au rendez-vous. Je ne suis pas psychiatre, je ne suis pas psychanalyste. Je ne vais rien pouvoir faire pour vous. (*Rires.*) Je ne vais pas même réussir à me sauver... Mes compétences personnelles ne sont pas non plus au rendez-vous, car je ne suis pas persuadée d'être celle qui viendra vers vous à bras ouverts, Monsieur de Kalbermatten, en toute sincérité. (*Rires.*)

**Le président.** Non mais, Madame Salerno...

*M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, conseillère administrative.* Sur le fond...

**Le président.** Restez sur le sujet! Il ne s'agit pas de trouver des rieurs dans la salle mais de traiter du sujet. (*Brouhaha.*)

*M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, conseillère administrative.* Mais je ne me moque pas! Je ne me moque pas, je vous ai écoutés, je ne vous ai pas interrompus pendant deux heures. Vraiment, un silence religieux... J'ai pris des notes sur à peu près tout. Mais au bout de deux heures, il y a quelque chose qui est au-delà du politique, qui n'est pas dans le choix de société, qui n'est pas dans les valeurs, pas dans le «je veux cet arbitrage, je ne le veux pas»... C'est une espèce de relation quasi fusionnelle, filiale. Vous attendez de nous des choses... Qu'on se subroge à vous, qu'on vous écoute, qu'on vous entende, qu'on fasse le travail à votre place. Ce n'est pas ça, la politique. Je pense qu'il y a un bout sur lequel nous ne sommes pas d'accord dans ce que vous attendez que je fasse, puisque le débat est très individualisé autour de moi. Il faudra ou me l'expliquer différemment ou me montrer le chemin car, hormis peut-être l'ouverture de M. Sormanni par rapport à ce que nous pourrions négocier avec son groupe, moi je n'ai pas vu autre chose qu'un besoin de gérer des egos, et il y en a beaucoup dans cette salle. J'avoue que je ne suis pas persuadée que j'y arriverai d'ici au moment où vous daigneriez voter ou pas le budget.

Un dernier point peut-être... Cela concerne la prise de position du Parti libéral-radical. Le masque est tombé. On a très clairement compris ce soir que le fait que la Ville de Genève fonctionne en douzièmes, en tout cas sur l'année 2018, ne le dérange pas. Ça a le mérite de la franchise. On le présupposait mais ce soir on l'a entendu. Je vous remercie.

**Le président.** Nous avons un amendement... Monsieur Burri, vous voulez intervenir? (*Protestations.*) Je pense que nous allons continuer en procédure de vote. Vous avez eu l'occasion tout à l'heure de vous exprimer.

*M. Alain de Kalbermatten (DC).* Il a renoncé!

**Le président.** Alors allez-y, une minute...

**M. Rémy Burri (LR).** Ecoutez, je ne suis pas plus enchanté que vous d'intervenir à nouveau après la magistrate, mais je trouve...

**Le président.** Soyez bref...

*M. Rémy Burri.* Je trouve vos propos franchement «limite déplacés», Madame Salerno, infantilisans même, quand bien même ils sont proposés sous forme de boutade. Vous parlez de séance de psychothérapie de groupe, je ne trouve pas ça très heureux. Je pense, contrairement à ce que vous pensez, que nous prenons ce budget très au sérieux, même avec cette minuscule lettre dont vous n'avez pas du tout tenu compte depuis que vous avez été élue. Je trouve ça tout à fait regrettable que vous ameniez ça sur le terrain de la dérision. C'est dommage. Voilà, c'est tout ce que j'avais à dire. On n'est pas en URSS, on n'a pas besoin de psychothérapie pour savoir ce que la population va faire.

**Le président.** Tout le monde ayant pu s'exprimer, je vais passer la parole à M. Tobias Schnebli pour qu'il présente son amendement.

**M. Tobias Schnebli** (EàG). Merci, Monsieur le président. Ensemble à gauche peut très bien accepter la première invite de la motion M-1335. C'est juste le respect de la volonté populaire de rétablir dans le projet de budget 2018 les coupes qui ont été refusées. D'ailleurs, le Conseil administratif l'a déjà fait.

Nous pouvons très bien aussi assumer la deuxième invite en rappelant qu'elle s'érige contre une grande majorité de la droite cantonale...

**Le président.** Sur votre amendement, Monsieur...

*M. Tobias Schnebli.* ... qui refuse de voter la subvention qu'elle avait prévue pour le Grand Théâtre afin d'assurer ce phare de la politique culturelle de la Ville de Genève. Je pense qu'il est juste qu'on prenne nos responsabilités en tant que Ville de Genève qui gère cette institution, qui gère la politique culturelle.

Nous ne sommes pas d'accord, en revanche, avec la troisième invite, et c'est celle que nous proposons de remplacer. Nous tenons à l'équilibre budgétaire, cela nous facilitera la vie le jour où nous devons voter, faire voter des référendums sur les coupes que la droite ne manquera pas de poser sur un budget à l'équilibre. Ce sera beaucoup plus facile de gagner si le budget est à l'équilibre. Les coupes seront pour la dixième fois la démonstration qu'elles sont absurdes, au vu notamment des bonis que l'on fait année après année. C'est la raison pour laquelle nous demandons de modifier comme suit la 3<sup>e</sup> invite:

*Projet d'amendement*

«L'équilibre budgétaire *en tenant compte des prévisions fiscales les plus récentes et des estimations objectives des revenus comptables prévisibles en 2018.*»

Il s'agit d'élargir la fourchette de l'objectif pour prendre en compte la marge de manœuvre donnée dans l'estimation des rentrées fiscales afin de permettre de présenter un budget à l'équilibre. Je vous prie de voter cet amendement. Merci.

*Mis aux voix, l'amendement de M. Schnebli sur la motion M-1335 est refusé par 59 non contre 7 oui (2 abstentions).*

**Le président.** Nous avons un autre amendement... (*Protestations.*)

*Une voix.* Il n'a pas le droit.

**Le président.** Monsieur de Kalbermatten... Non? (*Protestations.*) Nous sommes en procédure de vote, Monsieur Alain de Kalbermatten. L'amendement de M. Schnebli a été refusé, je poursuis la procédure de vote.

**Mis aux voix, le renvoi de la motion au Conseil administratif est accepté par 37 oui contre 34 non (1 abstention).**

La motion est ainsi conçue:

*MOTION*

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de procéder à une réactualisation du budget 2018 actuellement en commission des finances comportant les éléments suivants:

- l'ajout de 2,4 millions de francs d'économies budgétaires refusées par la population lors de la votation du 4 mars 2018 afin que ce vote populaire serve tout de même à quelque chose;
- une augmentation de la subvention au Grand Théâtre de Genève afin qu'il couvre ses besoins financiers actuels (refus de la subvention cantonale et frais engendrés par le retard du chantier);

Projet de délibération: modification du règlement  
du Conseil municipal concernant les questions orales

- l'équilibre budgétaire ainsi que la garantie que le Conseil d'Etat n'invalidera pas les 8,5 millions de francs de recettes des horodateurs si l'excédent est inférieur à cette somme.

*Le Conseil administratif est chargé de prendre une mesure ou de présenter un rapport.*

**7. Rapport de la commission du règlement chargée d'examiner le projet de délibération du 17 mai 2017 de M<sup>mes</sup> et MM. Rémy Burri, Jean-Charles Lathion, Eric Bertinat, Martine Sumi, Pascal Spuhler et Hélène Ecuyer: «Règlement du Conseil municipal: questions orales» (PRD-148 A)<sup>1</sup>.**

*Troisième débat*

**Le président.** Nous reprenons donc avec les troisièmes débats sur les questions assez formelles qui vous ont été présentées tout à l'heure. Vous voulez vous exprimer sur cet objet-ci, Madame Richard? Je vous passe la parole.

**M<sup>me</sup> Patricia Richard** (LR). Merci, Monsieur le président. Je me suis déjà exprimée lors du deuxième débat, mais j'aimerais vous rendre extrêmement attentif à la manière dont vous présentez ce vote, Monsieur le président, car j'ai remarqué tout à l'heure qu'une grande partie de l'assemblée s'était trompée et qu'on n'avait pas compris la manière dont le vote avait été présenté.

Est-ce que ceux qui vont voter oui accepteront la délibération ou le projet de délibération? Comme vous l'avez présenté, ce n'était pas du tout clair, Monsieur le président. Pour moi, voter oui, c'est accepter le projet de délibération, pas le vote de la commission. Soyez donc juste extrêmement clair, car tout le monde n'a pas compris ce sur quoi on devait voter lors du deuxième débat. Merci beaucoup, Monsieur le président.

**Le président.** Effectivement, vous avez raison. Il s'agit ou d'accepter ce projet de délibération, lequel a été refusé par la commission, ou de le refuser. Nous votons sur le projet de délibération bien sûr. Je vous remercie. Monsieur Grégoire

---

<sup>1</sup> Rapport, 5733.

Projet de délibération: modification du règlement  
du Conseil municipal concernant les questions orales

Carasso, vous avez demandé la parole? Monsieur Alfonso Gomez... Sur ce sujet?  
(*Brouhaha.*)

**M. Alfonso Gomez** (Ve). S'agissant de la façon dont les termes de la question se posent, nous estimons que si nous disons oui, nous acceptons le projet de délibération tel que sorti de commission. Tel que sorti de commission, Monsieur le président, puisque, selon le nouveau règlement, c'est «tel que sorti de commission». (*Le bureau se consulte.*) J'attends... Je suis un homme patient, enfin ça dépend des jours... (*M. Gomez parle avec M. de Kalbermatten.*)

*M. Alain de Kalbermatten* (DC). Tu parles de l'amendement?

*M. Alfonso Gomez*. Il n'y a pas d'amendement... Il a été refusé, donc, «tel que sorti de commission» veut dire: oui, on refuse.

**Le président**. Ecoutez, j'ai été assez clair...

*M. Alfonso Gomez*. Non.

**Le président**. Le projet de délibération PRD-148 a été refusé par la commission. Vous votez sur le projet de délibération, c'est-à-dire sur le texte de cette délibération. Je vous le rappelle. (*Le président lit le texte du projet de délibération.*) Tel est le texte qui vous a été proposé et sur lequel vous devez vous prononcer. Je vous rappelle que la commission n'avait pas donné son préavis favorable à ce texte. (*Brouhaha.*)

*Mis aux voix, l'article unique de la délibération est refusé par 52 non contre 12 oui.*

**Le président**. Vous avez confirmé l'avis de la commission.

*Le troisième débat ayant eu lieu, le refus de la délibération est définitif.*

**Le président**. Le bureau me demande de vous faire voter également le projet de délibération PRD-147 A, qui avait été accepté à l'unanimité de la commission.

**8. Rapport de la commission du règlement chargée d'examiner le projet de délibération du 17 mai 2017 de M<sup>mes</sup> et MM. Rémy Burri, Jean-Charles Lathion, Eric Bertinat, Martine Sumi, Pascal Spuhler, Hélène Ecuyer et Alfonso Gomez: «Règlement du Conseil municipal: élections et distribution des bulletins» (PRD-147 A)<sup>1</sup>.**

*Troisième débat*

Mis aux voix, l'article unique de la délibération est accepté par 64 oui contre 1 non.

La délibération est ainsi conçue:

*DÉLIBÉRATION*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu les articles 17 et 30, alinéa 2, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu l'article 140 du règlement du Conseil municipal du 16 avril 2011;

sur proposition du bureau du Conseil municipal,

*décide:*

*Article unique.* – Le règlement du Conseil municipal de la Ville de Genève du 16 avril 2011 est modifié comme suit:

Art. 104 Distribution et dépouillement

<sup>1</sup> Sous le contrôle des secrétaires du Bureau du Conseil municipal *et des scrutateurs désigné-e-s par le président ou la présidente, les huissiers distribuent et récoltent les bulletins*. Les scrutateurs et les scrutatrices procèdent au dépouillement. Ils ou elles sont assisté-e-s dans leur tâche par la personne responsable du Service du Conseil municipal.

<sup>2</sup> *Inchangé.*

---

<sup>1</sup> Rapport, 5729.

Projet de délibération: nom des entités mentionnées à l'article 130 du RCM

Art. 108 Second tour

<sup>1</sup> *Inchangé.*

<sup>2</sup> *(nouveau) S'agissant de l'élection des secrétaires du Bureau, si le nombre de candidat-e-s est égal au nombre de place-s à pourvoir, sur décision du Bureau, l'élection est tacite.*

<sup>3</sup> (anciennement 2) *Inchangé.*

<sup>4</sup> (anciennement 3) *Inchangé. (Abrogé)*

*Le troisième débat ayant eu lieu, la délibération devient définitive.*

**9. Rapport de la commission du règlement chargée d'examiner le projet de délibération du 8 mars 2017 de M<sup>mes</sup> et MM. Eric Bertinat, Pascal Spuhler, Alfonso Gomez, Hélène Ecuyer, Rémy Burri, Jean-Charles Lathion et Martine Sumi: «Règlement du Conseil municipal: nom des entités mentionnées à l'article 130» (PRD-137 A)<sup>1</sup>.**

*Troisième débat*

Mis aux voix, l'article unique de la délibération est accepté à l'unanimité (65 oui).

La délibération est ainsi conçue:

*DÉLIBÉRATION*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu le nom de l'entreprise Naxoo SA, anciennement O22 Télégénève SA;

vu le nom de Saint-Gervais Genève, Fondation pour les arts de la scène et les expressions culturelles pluridisciplinaires, anciennement Saint-Gervais Genève – Fondation pour les arts de la scène et de l'image;

vu le titre du règlement relatif à l'accueil préscolaire en Ville de Genève et aux conditions d'octroi des subventions aux structures d'accueil, anciennement

---

<sup>1</sup> Rapport, 5741.

Projet de délibération: nom des entités mentionnées à l'article 130 du RCM

règlement relatif aux structures d'accueil de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève;

vu le nom complet de la Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève – Fondetec (sans l'acronyme dans le règlement du Conseil municipal du 16 avril 2011);

vu les articles 130, lettre B, et 140 du règlement du Conseil municipal du 16 avril 2011;

vu les articles 17 et 30, alinéa 2, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du bureau du Conseil municipal,

*décide:*

*Article unique.* – Le règlement du Conseil municipal de la Ville de Genève du 16 avril 2011 est modifié comme suit:

Article 130, «Elections», lettre B

- d) 1 membre par parti politique représenté au Conseil municipal pour faire partie du conseil de la fondation de Saint-Gervais Genève, *Fondation pour les arts de la scène et les expressions culturelles pluridisciplinaires*, conformément aux statuts de la fondation.
- f) 4 membres représentant la Ville de Genève pour faire partie du conseil d'administration de *Naxoo SA*, conformément aux statuts de la société.
- h) 1 membre par parti politique représenté au Conseil municipal de la Ville de Genève pour faire partie de la commission consultative de la petite enfance, conformément au règlement relatif à *l'accueil préscolaire en Ville de Genève et aux conditions d'octroi des subventions aux structures d'accueil*.
- i) 9 membres à répartir proportionnellement au nombre de sièges obtenus par les partis représentés au Conseil municipal, mais au moins 1 siège par parti, pour faire partie du conseil de la Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève – *Fondetec*, conformément aux statuts de la fondation.

*Le troisième débat ayant eu lieu, la délibération devient définitive.*

## 10. Propositions des conseillers municipaux.

**Le président.** Nous avons reçu le projet de délibération et les motions suivants:

- PRD-171, de *M. Pascal Holenweg*: «Modification du règlement des installations sportives de la Ville de Genève du 26 juillet 2017, modifié le 5 décembre 2017: un peu d'égalité et de cohérence»;
- M-1339, de *MM. Pierre Gauthier et Stéphane Guex*: «Attribution des fermages par la Ville, plus de transparence SVP»;
- M-1340, de *M<sup>mes</sup> et MM. Ariane Arlotti, Morten Gisselbaek, Brigitte Studer, Albane Schlechten, Emmanuel Deonna, Delphine Wuest et Gazi Sahin*: «Les saunas des piscines des Vernets et de Varembe sont bondés, agrandissons-les! Développons-les!»;
- M-1341, de *M<sup>mes</sup> et MM. Delphine Wuest, Antoine Maulini, Laurence Corpataux, Alfonso Gomez, Marie-Pierre Theubet, Brigitte Studer, Albane Schlechten, Alain de Kalbermatten, Marjorie de Chastonay et Jean Rossiaud*: «Pour des apprentissages en tous genres, vraiment ouverts à toutes»;
- M-1342, de *M<sup>mes</sup> et MM. Florence Kraft-Babel, Simon Brandt, Patricia Richard, Michel Nargi, Vincent Subilia, Natacha Buffet-Desfayes, Rémy Burri, Helena Rigotti, Adrien Genecand, Michèle Rouillet, Vincent Schaller, Guy Dossan, Sophie Courvoisier et Pierre de Boccard*: «Pour un accès équitable aux logements de la CAP»;
- M-1343, de *M<sup>mes</sup> et MM. Maria Pérez, Tobias Schnebli, Brigitte Studer, Gazi Sahin, Hélène Ecuyer, Morten Gisselbaek, Ariane Arlotti et Annick Ecuyer*: «Densifier... mais avec des moyens pour accueillir les habitants»;
- M-1344, de *M<sup>mes</sup> et MM. Maria Pérez, Brigitte Studer, Ariane Arlotti, Annick Ecuyer, Hélène Ecuyer, Morten Gisselbaek, Tobias Schnebli, Gazi Sahin, Amanda Gavilanes et Albane Schlechten*: «Sommes-nous tous égaux en matière d'accès à la Ville?»;
- M-1345, de *M<sup>mes</sup> et MM. Gazi Sahin, Maria Pérez, Brigitte Studer, Amanda Gavilanes, Hélène Ecuyer, Annick Ecuyer, Ariane Arlotti, Morten Gisselbaek, Tobias Schnebli et Albane Schlechten*: «L'égalité c'est maintenant».

## 11. Interpellations.

**Le président.** Nous avons reçu les interpellations orales suivantes:

- IO-278, de *M. Pierre Gauthier*: «La neige en ville en hiver, est-ce un secret d'Etat?»;

- IO-279, de *M. Simon Brandt*: «Les voyages et les publications du maire Rémy Pagani ont-ils l'aval du Conseil administratif?»;
- IO-280, de *M<sup>mes</sup> et M. Simon Brandt, Patricia Richard et Helena Rigotti*: «Transparence aux Halles de l'Ile».

## 12. Questions écrites.

**Le président.** Nous avons reçu la question écrite suivante:

- QE-494, de *M. Jean-Luc von Arx*: «Quelles sont les procédures de justice qui sont en cours impliquant la Ville de Genève et quels sont les coûts de fonctionnement (avocats, ressources humaines et frais de justice)?».

**Le président.** Sur ces annonces, je lève la séance en vous souhaitant une bonne rentrée chez vous.

Séance levée à 22 h 50.

## SOMMAIRE

1. Exhortation . . . . .	5834
2. Communications du Conseil administratif . . . . .	5834
3. Communications du bureau du Conseil municipal . . . . .	5834
4. Questions orales . . . . .	5834
5. Rapport de la commission des travaux et des constructions chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif du 6 septembre 2017 en vue de l'ouverture d'un crédit de 2 246 500 francs destiné aux travaux de rénovation de la passerelle de l'Île reliant le quai de la Poste et la place de l'Île (PR-1254 A). Suite du premier débat . . . . .	5838
6.a) Motion du 6 mars 2018 de M <sup>me</sup> et MM. Simon Brandt, Patricia Richard, Rémy Burri, Alain de Kalbermatten, Daniel Sormanni, Pierre Scherb et Eric Bertinat: «Demande de réactualisation du projet de budget 2018» (M-1335) . . . . .	5841
6.b) Résolution du 6 mars 2018 de M <sup>mes</sup> et MM. Maria Pérez, Tobias Schnebli, Hélène Ecuyer, Morten Gisselbaek, Brigitte Studer, Annick Ecuyer, Gazi Sahin et Ariane Arlotti: «Pour un processus budgétaire transparent et l'application de la volonté populaire» (R-220) . . . . .	5842
7. Rapport de la commission du règlement chargée d'examiner le projet de délibération du 17 mai 2017 de M <sup>mes</sup> et MM. Rémy Burri, Jean- Charles Lathion, Eric Bertinat, Martine Sumi, Pascal Spuhler et Hélène Ecuyer: «Règlement du Conseil municipal: questions orales» (PRD-148 A). Troisième débat . . . . .	5878
8. Rapport de la commission du règlement chargée d'examiner le projet de délibération du 17 mai 2017 de M <sup>mes</sup> et MM. Rémy Burri, Jean- Charles Lathion, Eric Bertinat, Martine Sumi, Pascal Spuhler, Hélène Ecuyer et Alfonso Gomez: «Règlement du Conseil municipal: élec- tions et distribution des bulletins» (PRD-147 A). Troisième débat . . .	5880

9. Rapport de la commission du règlement chargée d'examiner le projet de délibération du 8 mars 2017 de M <sup>mes</sup> et MM. Eric Bertinat, Pascal Spuhler, Alfonso Gomez, Hélène Ecuyer, Rémy Burri, Jean-Charles Lathion et Martine Sumi: «Règlement du Conseil municipal: nom des entités mentionnées à l'article 130» (PRD-137 A). Troisième débat .....	5881
10. Propositions des conseillers municipaux .....	5883
11. Interpellations .....	5883
12. Questions écrites .....	5884

Le mémorialiste:  
*Ramzi Touma*